



UNIL | Université de Lausanne
Faculté des sciences sociales et politiques
Institut de psychologie : Psychologie sociale et interculturelle

POPULATION CARCÉRALE MINEURE :

QUELLES CRISES DES RELATIONS INTERPERSONNELLES ET QUELS PROJETS D'AVENIR?

Recherche de Master en psychologie sociale et interculturelle

Par Fitore Daka
fitore.daka@hotmail.com

Directeur : Prof. Christian Staerklé
Experte : Adar Hoffman

Session Août 2016

TABLE DES MATIERES

Résumé	2
Introduction	3
Cette étude.....	7
Méthode et procédure	8
1. Échantillon et contexte.....	8
2. Procédure	9
3. Technique analytique.....	12
Résultats	14
1. Les agents de socialisation pour un contrôle social informel	15
1.1. Rapports aux parents.....	15
1.2. Rapports aux frères et sœurs.....	20
1.3. Rapports aux pairs	22
2. Les institutions pour un contrôle social formel.....	26
2.1. Rapports à l'école	26
2.2. Rapports à la justice, à la police et à la prison.....	31
3. Projets d'avenir : quelles ressources et barrières perçues pour la réalisation d'une activité professionnelle ?.....	40
3.1. Les projets à réaliser en tant que tels : entre une trajectoire normative et une trajectoire délinquante.....	40
3.2. Barrières perçues à la réalisation d'un projet professionnel : entre tentation et estime de soi basse.	42
3.3. Les ressources perçues à la réalisation d'un projet professionnel : entre soutien de l'entourage et responsabilités liées à l'atteinte de la majorité légale.	46
Discussion, limites et perspectives	47
1. Limites	49
2. Portée et perspectives futures	50
Remerciements	51
Bibliographie	52
Annexes	59
Canevas d'entretien.....	59
Calendrier de vie	60
Fiche d'information.....	61
Formulaire de consentement	62
Tableaux d'analyse : Classification par thématiques repérées dans les discours des participants.....	63

RÉSUMÉ

La délinquance juvénile suscite une multitude de représentations ou d'attributions. L'approche de l'étude actuelle est pluridisciplinaire mais à visée psychosociale afin d'appréhender le rapport de soi à son environnement et aux autres. Plus précisément, la délinquance juvénile sera traitée, dans ce travail, sur la base du modèle des relations interpersonnelles ainsi que sur la théorie du contrôle social (Emler & Reicher, 1995 ; Hirschi, 1969). L'intérêt ici est d'explorer le sens donné par les jeunes, impliqués dans des actes de délinquance, à leurs relations avec leur entourage et avec les institutions ainsi qu'à leur incarcération et à leur avenir. Dans une perspective qualitative, une importance est alors mise « aux lettres et non aux chiffres » (Pires, 1997, p. 117) afin d'avoir une représentativité du discours. Pour ce faire, douze entretiens semi-directifs ont été réalisés. Neuf d'entre eux ont été effectués avec des participants placés dans un établissement pénitencier en Suisse romande. Deux autres ont été menés avec des anciens détenus, incarcérés pour délinquance juvénile. Enfin, dans le but d'avoir un point de vue professionnel quant à la prise en charge socio-éducative de ces jeunes marginalisés, un entretien a été réalisé avec une éducatrice du même établissement. Les récits des répondants ont été traités dans une démarche d'analyse interprétative phénoménologique (Smith, 2004) pour explorer le sens donné par les participants aux différentes dimensions citées. Dans les parcours des répondants, il est possible de soulever des rapports aussi forts que délicats dans la sphère familiale, des rapports plutôt négatifs envers les institutions, et une grande influence des pairs ainsi que d'autres conduites à risque, comme le fait de fumer du cannabis par exemple. Concernant leur futur, le projet majoritairement mentionné, pour cette population, est d'entamer ou d'achever un apprentissage. Les ressources, perçues par les répondants, pour la concrétisation de ce dernier concernent principalement leur motivation personnelle ainsi que le soutien de leur entourage. Les barrières renvoient, quant à elles, principalement à la tentation de reproduire des comportements délinquants, à une estime de soi basse, des lacunes scolaires et à l'existence d'un casier judiciaire.

Le travail actuel utilisera la forme d'écriture masculine dans le seul but d'en alléger la lecture. Néanmoins, la chercheuse invite ses lectrices et ses lecteurs à garder en tête que les différents rôles soulevés dans cette étude peuvent être tenus tant par des femmes que des hommes.

INTRODUCTION

« [...] Lui a droit à des études poussées,
Pourquoi j'ai pas assez d'argent pour acheter leurs livres et leurs cahiers
Pourquoi j'ai dû stopper les cours
Pourquoi lui n'avait pas de frère à nourrir, pourquoi j'ai dealé chaque jour
Pourquoi quand moi je plonge, lui passe sa thèse
Pourquoi les cages d'acier, les cages dorées agissent à leur aise
Son astre brillait plus que le mien sous la grande toile
Pourquoi ne suis-je pas né sous la même étoile ?
La vie est belle, le destin s'en écarte
Personne ne joue avec les mêmes cartes »
(IAM, « Nés sous la même étoile », 1997).

Par ces paroles, le groupe de rap français IAM questionne les (non) privilèges sociaux, les inégalités des chances et les écarts entre les différents parcours de vie. Ces inégalités peuvent induire des vulnérabilités tant économiques, personnelles que sociales. Être vulnérable à commettre des actes délinquants durant l'adolescence, qu'est-ce que cela implique ? C'est une question bien complexe due aux sources plurielles de l'acte délictueux. Tant ces comportements transgressifs peuvent être à la fois fascinants et effrayants, la délinquance a été abondamment traitée dans la littérature au niveau sociologique et criminologique, et à moindre mesure psychologique. Pour qu'une société puisse se sentir en sécurité ou que l'ordre public soit assuré, il semble nécessaire de comprendre les possibles sources de criminalités afin de prévenir ces dernières et, dans le cas insatisfaisant, de condamner l'adoption de tels comportements inacceptables (Barus-Michel, 2005). Comprendre la vulnérabilité à la délinquance chez les mineurs est d'autant plus complexe du fait que l'adolescence même est une période idéale pour les défis et révoltes, mais présente également une grande vulnérabilité, « où l'identité est menacée » (Roussillon, 2010, p. 245). En ce sens, l'adolescence est perçue depuis longtemps comme une période tumultueuse. En effet, Socrate (470-399 av. J-C) déjà disait : « Les jeunes d'aujourd'hui aiment le luxe, méprisent l'autorité et bavardent au lieu de travailler ». Par ailleurs, de nombreuses croyances et stéréotypes relatifs à cette période sont encore très

ancrés dans nos sociétés : « Ils sont paresseux – Il y a beaucoup d’emplois là-bas mais ils ne vont tout simplement pas travailler » ; « Ils sont des preneurs de risques antisociaux – il y a une épidémie de violence des gangs et de la conduite dangereuse » ou encore « Ils sont criminels – les taux de criminalité sont en hausse et c’est principalement la faute des adolescents »¹ (Noller & Karantzas, 2012, p. 67). Pourtant, le fait d’opter pour des comportements à risque peut être simplement exploratoire voire normatif à ce jeune âge et qu’une part minoritaire seulement des adolescents se comporteraient de manière à être sanctionnés par la justice (Leblanc & Férchette, 1989). Généralement, la raison en est que l’adolescence est une phase où l’individu est en quête d’identité et d’explorations de soi (Singly, 2006). L’individu construit alors son monde de sens, ses valeurs, ses aspirations et ses actions sur la base d’interactions non seulement interpersonnelles mais aussi avec son environnement. Ces dynamiques relationnelles permettent de considérer le jeune comme un acteur non-isolé ; il acquiert une place particulière dans la société selon ses appartenances groupales multiples, qui elles participent à son identité sociale (Tajfel, 1982). Ainsi, par exemple, les significations portées à la famille et aux groupes de pairs se transforment et se négocient dans les contextes ; ce qui propulse l’identité au statut de processus dynamique (Erikson, 1976). D’un côté, les adolescents tendent à prendre de la distance avec leur famille et, de l’autre, investissent davantage leur groupe de pairs pour accéder à leur autonomie. Ce groupe d’appartenance à ceux de son âge peut être envisagé comme un système ayant ses propres règles de fonctionnement et dans lequel, l’individu se positionne et s’intègre (Poulin & Chan, 2010). Les jeunes se retrouvent alors soit acceptés soit rejetés dans des groupes de pairs selon des intérêts, des valeurs, des croyances et des normes valorisés et partagés (Stormshak, Bierman, Bruschi, Dodge, & Coie, 1999). Ceux qui sont « rejetés » seraient plus vulnérables à commettre des comportements

¹ Traduction personnelle de l’auteure.

transgressifs et à rejoindre un groupe moins intime, comme celui d'une « bande », qui accepterait davantage leurs comportements (Heaven, Ciarrochi, & Vialle, 2008 ; Sussman, Pokhrel, Ashmore, & Brown, 2007). Le besoin des individus d'appartenir à des groupes réside aussi dans le fait d'obtenir une image positive de soi en tant que membre de ceux-ci. Cette valorisation de soi à l'adolescence entend alors de négocier sa réputation et, par exemple, d'être une personne populaire (Emler & Reicher, 1995). Alors, plus un jeune accorderait de l'importance à être populaire, plus il adopterait des comportements qui lui permettent d'atteindre cet objectif. Des études ont notamment montré une association relativement forte entre la popularité des jeunes et des comportements à risque, comme une grande consommation d'alcool et de drogues (Mayeux, Sandstrom, & Cillessen, 2008 ; Sandstrom & Cillessen, 2010 ; Schwartz & Gorman, 2011). Au niveau de l'adoption de comportements antisociaux plus graves, certains auteurs ont montré une tendance à la délinquance dans le but d'avoir du prestige et du pouvoir (Moffitt, 1993 ; Schwartz & Gorman, 2011).

Bien que la plupart des jeunes adultes vivent la quête identitaire de manière relativement harmonieuse, une partie minime de la population adolescente expérimente des comportements délictueux pour différentes raisons, dont certaines brièvement évoquées ci-dessus (Le Breton, 2002). En effet, considérant cette période de vie dominée par la recherche d'autonomie et d'indépendance (Erikson, 1976), les adolescents explorent les limites morales et sociales. Si des défaillances au niveau de l'intériorisation des normes dominantes ou valorisées se présentent durant cette phase, les jeunes pourraient plus facilement opter pour des actes illicites.

C'est précisément cette population minoritaire de délinquance qui est interrogée ici. En psychologie sociale, il est possible d'imaginer l'approche de la délinquance selon une pièce de monnaie : d'un côté « face », l'intérêt peut être porté sur les représentations de

la population envers des comportements transgressifs (Doise & Papastamou, 1987 ; Salas, 2005 ; Staerklé, 2008) ; et de l'autre « pile », sur les représentations des acteurs mêmes concernés par l'adoption de tels actes. C'est dans ce deuxième versant que l'étude actuelle va porter. En effet, ce travail propose d'investiguer le sens donné par les protagonistes à leur parcours anormal et leurs comportements antisociaux. Considérant la délinquance comme une transgression des règles, c'est un problème de l'intériorisation des normes sociales, morales et juridiques qui pourrait se présenter chez les jeunes en transitions à l'âge adulte (Paulicand, Blatier, Abdellaoui, & Gimenez, 2007). De ces carences de conformité aux normes et valeurs dominantes, les individus –impliqués dans la délinquance juvénile– peuvent rencontrer des difficultés avec l'ordre social et institutionnel établi dans la société dans laquelle ils vivent (Garoscio, 2006). Les jeunes transgressifs, ne parvenant alors pas à intérioriser les valeurs dominantes d'une société, vont plutôt privilégier des modes de pensées, des croyances et des valeurs d'autres groupes, considérés comme dominés et stigmatisés (Sutherland, 1955). Dans ce travail, les comportements délictueux seront donc principalement interprétés sur la base de la théorie du contrôle social et du modèle des relations interpersonnelles (Hirschi, 1969 ; Emler & Reicher, 1995). D'autres théories comme celle de l'étiquetage (Becker, 1963), celle de la gestion d'impression (Emler & Reicher, 1995) et celle de la catégorisation sociale (Tajfel, 1982) viendront compléter ces dernières. La fonction principale du contrôle social est d'assurer l'adoption des normes d'une société afin de promouvoir la cohésion sociale et « l'équilibre de la vie au sein des groupes » (Chekroun, 2008, p. 74). Si l'intériorisation des normes dominantes n'est pas effectuée de manière optimale, la probabilité d'adoption de comportements délinquants s'en trouve augmentée. Afin de maintenir alors l'ordre face à ces comportements contre-normatifs et illégaux, le contrôle social entend « cette part de l'activité de la société qui consiste à assurer le maintien des

règles et à lutter contre la déviance, que ce soit par le moyen des appareils institutionnels ou par la pression diffuse qu'exerce la réprobation ou les sanctions spontanées qu'elle provoque » (Reynaud, 1997, p. 19). Le contrôle social peut être exécuté tant de manière formelle qu'informelle. La première est celle dictée par des institutions telles que l'école, la justice et la police. La seconde, elle, est adoptée par des agents de socialisation plus larges, tels que la famille, les pairs et les partenaires romantiques. À noter que la désapprobation de certains comportements peut engendrer des sentiments de stigmatisation et de discrimination chez certains individus ou groupes, comme celui des déviants ou délinquants (Becker, 1963). Partant de ces constats, comment considérer alors les différents agents de socialisation ainsi que les institutions ? Ont-ils failli à leur mission auprès de ces jeunes qui adoptent des conduites inacceptables et sanctionnables ?

Pour appréhender ces questions, il paraît essentiel de comprendre les différents rapports qu'entretiennent ces jeunes, ayant commis des actes délinquants, avec leurs différents agents de socialisation, c'est-à-dire avec leur entourage et les institutions. Un intérêt sera également porté à leurs perceptions d'avenir possible. Ces rapports de soi aux autres et à l'environnement seront le cœur de ce travail : disséquer les récits individuels pour accéder aux représentations des acteurs concernés par une scène criminelle.

Cette étude

Ce travail met l'accent sur cette partie minoritaire des adolescents marginalisés, en rupture et exclus. L'intérêt est de comprendre le parcours de vie de jeunes délinquants, sur la base de leurs interactions interpersonnelles et avec l'environnement, ainsi qu'à leurs perspectives d'avenir. Cet intérêt de la temporalité colore l'originalité de ce travail. Étant donné que l'acte criminel a des sources plurielles, tant individuelles que contextuelles, il s'agit, sur la base de leurs discours, d'explorer les raisons possibles qui amènent les jeunes à commettre des délits ; d'appréhender leur vécu du moment d'incarcération et enfin,

d'évoquer leurs projections dans le futur. Comme le mentionnent Trommsdorff et Lamm (1980), il peut être difficile de réaliser des projets lorsque le passé n'est pas harmonieux et satisfaisant, d'où cette nécessité de questionner l'avenir perçu par cette population.

La création de l'Établissement de Détention pour Mineurs (EDM), à Palézieux, a été proposée et approuvée dans un contexte où la délinquance juvénile était fortement élevée. Les experts et professionnels n'avaient cependant pas anticipé une baisse conséquente de celle-ci pour les années suivantes. En effet, le nombre de mineurs condamnés à être placés dans des établissements fermés a diminué de moitié entre 2010 et 2015 (Office Fédérale de la Statistique [OFS], 2016). Ce nouvel établissement accueille des délinquants juvéniles depuis mai 2014. Avant cela, les jeunes étaient généralement placés dans des institutions « fermées » mais, sans la présence des barreaux et barbelés, qui sont des symboles forts du milieu carcéral. Le but de l'EDM est, d'une part, de condamner les délits et, d'autre part, de proposer un suivi socio-éducatif adapté aux jeunes détenus. Cette étude est menée avec des participants incarcérés dans l'établissement susmentionné.

MÉTHODE ET PROCÉDURE

1. Échantillon et contexte

Cette recherche relève d'une approche qualitative, basée sur douze entretiens. Neuf ont été réalisés à l'Établissement de Détention pour Mineurs (EDM), « Aux Léchaies », à Palézieux, dans le canton de Vaud. Les participants sont tous des hommes, d'une moyenne d'âge de dix-huit ans et condamnés à des peines allant de trois à douze mois de privation de liberté, pour une moyenne de six mois, ou sont en détention provisoire. Les délits commis sont de type vol, braquage, trafic de substances illicites, comportements violents envers autrui et conduite de véhicule illégale. Ces entretiens me permettent d'avoir accès aux représentations de délinquants, durant leur détention carcérale, sur leurs expériences passées, leur vécu de l'emprisonnement, ainsi que leur projet d'avenir.

Deux entretiens ont été menés avec d'anciens délinquants juvéniles, enfermés à un moment donné dans leurs parcours de vie, dont un homme de dix-neuf ans et une femme de dix-huit ans. Les contacts m'ont été donnés par l'intermédiaire d'une connaissance dans le domaine de la santé. Ces deux entretiens m'ont permis d'explorer les représentations de ces participants après une période de détention, et de vérifier s'ils ont pu réaliser leurs projets imaginés durant leur détention.

Enfin, un entretien a été réalisé avec une éducatrice de l'EDM, employée depuis près de deux ans. Celui-ci me permettait d'avoir un point de vue professionnel quant à cette population marginalisée.

2. Procédure

La prise de contact avec la direction de l'EDM date de janvier 2015. Pour des raisons d'organisation et d'accords hiérarchiques dépendants de l'établissement pénitencier, les différents entretiens ont été réalisés de manière progressive sur deux mois, en mai et juin 2016. Les entretiens ont été enregistrés puis transcrits.

Tous les participants sont volontaires et ont été informés sur l'étude. Les entretiens étaient fixés au moins une semaine à l'avance. Tous ont pu être réalisés aux jours et heures indiqués, à l'exception de l'un d'eux. En effet, à deux reprises, nous avons dû déplacer le moment d'entretien initialement prévu avec un participant car celui-ci n'avait pas respecté les règles d'attitudes et de comportements en vigueur dans l'établissement. Cette sanction m'a d'ailleurs surprise en son intitulé « Mise en intégration » ; à savoir que le détenu est isolé dans sa cellule sur une période donnée – selon la gravité de sa transgression– et, par conséquent, privé de travail, d'ateliers socio-éducatifs et des liens avec les autres détenus, n'ayant que trois pauses de trente minutes en solitaire sur toute la journée. Or, l'intégration ne constitue-t-elle pas justement à « l'insertion [d'un individu] à un groupe auquel le sujet devrait s'adapter, en s'y conformant » ? (Doron & Parot, 2009,

p. 387). Il est possible que, du point de vue de l'EDM, la sanction d'isoler le détenu et en cela, d'exercer un contrôle social formel, consisterait à amener l'individu à ré-intérioriser les normes promues dans l'établissement de manière écartée au reste de la population.

Les entretiens ont été réalisés en face à face dans un parloir de la prison, à l'extérieur duquel un agent de détention était présent afin d'en assurer le bon fonctionnement. À chaque rencontre, il était rappelé aux volontaires qu'ils pouvaient interrompre l'entretien à tout moment. Il leur était également demandé de signer un formulaire de consentement pour le traitement et l'utilisation des données anonymes (voir annexes), afin d'obtenir, notamment, leur accord pour rapporter des extraits de leurs récits tout en leur garantissant l'anonymat et la confidentialité. Ces deux dernières notions étaient particulièrement importantes à souligner au vu du contexte pénitentiaire ; les rassurer sur le fait que leur histoire ne serait pas transmise à l'instance judiciaire ou à la direction de l'établissement. Les entretiens ont duré en moyenne 81 minutes et interrogeaient les expériences vécues des participants ainsi que les projections futures. Le type d'entretien était semi-directif, dans le but de révéler « la logique d'une action, son principe de fonctionnement » (Blanchet & Gotman, 2007, p. 37), et proposait aux participants, en début d'entretien, de compléter un calendrier de vie. Ce dernier est un instrument qui permet de faire un bilan sur le parcours de vie des participants (Sapin, Spini, & Widmer, 2007). Ainsi, les sujets étaient invités à évoquer neuf dimensions de vie principales : naissance ; lieux de vie ; cohabitation ; formation ; événements familiaux ; relations amicales et amoureuses ; santé et événements de vie considérés comme importants. Ce support permettait de raconter des événements passés difficiles et/ou positifs, avec leurs gains et pertes. Aussi, le fait de décrire des événements chronologiques de leur histoire de vie me permettait d'identifier et d'approfondir certaines expériences vécues, qui potentiellement pouvaient potentiellement représenter des facteurs de risques à la transgression de la loi. Durant

l'entretien, les questions étaient généralement ouvertes et non-directives, par exemple : « Comment pensez-vous avoir été amené à commettre des délits ? », à l'exception de quelques occasions où les participants s'exprimaient peu et qu'il m'importait d'explorer davantage certains événements. À noter que le calendrier de vie n'a pas été complété avec l'éducatrice interrogée étant donné que je m'interrogeais davantage sur sa pratique de prise en charge des détenus et ses perceptions sur leur avenir possible, plutôt que sur son parcours de vie propre.

Ce calendrier de vie couplé à un canevas (en annexes), m'ont donc permis d'aborder les dimensions de vie citées ci-dessus, car ces dernières suscitaient mon intérêt personnel et scientifique. Mes questions d'entretien interrogeaient certains faits, mais principalement les représentations des participants volontaires. Par ailleurs, mon intérêt était également porté sur la définition de soi ; les participants étaient donc également invités à répondre à la question « Qui suis-je ? ». J'ai souhaité, par cette question, explorer les appartenances ou les caractéristiques individuelles pouvant ressortir de manière spontanée chez cette population. Cependant, peu de réponses ont été apportées, la question ayant été jugée comme trop complexe par les participants.

À la fin de chaque entretien, afin de m'assurer de l'état émotionnel des participants pendant ce dernier, je leur posais la question « Comment vous sentez-vous après cet entretien ? ». Leur réponse ne sera pas reportée dans les analyses mais m'importait car, nous abordions des événements personnels et sensibles. Je souhaitais alors, dans une certaine mesure, m'informer sur le « bien-être » de la personne, avant qu'elle ne retourne en cellule après notre entrevue car mes questions auraient pu causer des états émotionnels inattendus et négatifs. Cette sensibilité personnelle était influencée, d'une part, par ma formation universitaire en psychologie et, d'autre part, par mon engagement, depuis près de quatre ans, auprès d'une population carcérale adulte par le biais de l'association

GESEPI (Groupement Etudiant Suisse d'Echanges pour Personnes Incarcérées). L'expérience acquise avec cette association m'a notamment permis d'être à l'aise dans les interactions interpersonnelles avec une population si particulière, et de faire une dissociation entre la personne en sa globalité et les actes délinquants qu'elle a commis. En cela, ma position de chercheuse peut être considérée comme originale dans cet environnement particulier. J'avais une approche à la fois formelle, où je vouvoyais les participants et posais des questions ouvertes avec un langage standard, et à la fois informelle, où mes relances étaient plus familières et où je laissais place à l'humour à quelques occasions. Cette approche permettait de détendre l'atmosphère et de créer un lien singulier dans la reconnaissance du vécu ou du langage de l'autre. L'expression des jeunes interrogés était généralement familière et issue d'une culture langagière particulière, que nous pouvons rapporter au « langage de rue » (*slang language*, Gibson, 1964). Ils faisaient également beaucoup de références à des artistes de Hip Hop ou de RAP, et ayant moi-même grandi dans un environnement gouverné par cette culture musicale, leurs références musicales et langagières m'étaient accessibles et compréhensibles. J'ai pu ressentir qu'ils m'accordaient une réelle confiance dans nos échanges. Certains mêmes me rapportent durant l'entretien : « J'ai ouvert un peu ce que je ressentais à une personne que je ne connais pas, ça c'est assez bizarre, et facilement en plus » (Bastien) ; « Je n'ai jamais parlé de ça à quelqu'un » (Tom) ou encore « ça fait plaisir de raconter ça parce que je n'ai raconté ça à personne, personne, personne et comme par hasard, à vous, je vous raconte » (Malek). Ces quelques mots soulèvent un partage précieux et un accès privilégié à leur récit de vie.

3. Technique analytique

Les procédures d'analyse m'ont parfois menée à la confusion tant les données récoltées sont riches, les interprétations délicates et les références théoriques multiples à

disposition. Dans ce travail, les données ont été traitées selon l'analyse interprétative phénoménologique (Smith, 2004). La phénoménologie sociale a été, initialement, proposée par Husserl (1947) issu de philosophie et au début du XX^{ème} siècle, puis reprise et développée dans une perspective plus sociologique par Schütz (1987). Cette approche est centrée sur la conscience que l'individu peut avoir des objets et du monde qui l'entoure. Par conséquent, la phénoménologie est sensible à l'expérience directe de la réalité sociale par l'individu. Elle reflète l'idée d'un rapport au monde construit sur l'expression « d'actes de conscience identifiables » (Maynard & Clayman, 1991, p. 389). Aussi, elle mobilise le concept d'intersubjectivité suivant lequel les individus s'alignent dans l'interaction, sur une base de perspectives réciproques (Schütz, 1982).

L'objectif de cette approche est de mettre en lumière les processus par lesquels les individus donnent sens à leurs expériences personnelles et intimes en étudiant les récits qu'ils en font et, par conséquent, de tenter de comprendre le monde à partir de leur point de vue. Il s'agit d'une démarche délicate car celle-ci demande au chercheur de donner sens aux récits des participants, qui eux-mêmes donnent un sens à ce qu'il leur arrive. Exploiter les données de la sorte nécessite plusieurs lectures car il s'agit d'explorer, de décrire et d'interpréter les données. De cette manière, il est possible de dégager des thèmes récurrents, de les connecter entre eux et de trouver des nuances ou des tendances communes entre les différents participants. Ainsi, par cette démarche, j'ai tenté de mettre en évidence les rapports qu'ont les jeunes, ayant commis des actes délinquants, avec leur entourage, les institutions et leur avenir. Pour ce faire, une première lecture des entretiens a été faite afin d'avoir une vue globale de ceux-ci et de laisser place aux interprétations libres. Une deuxième lecture a permis de repérer diverses dimensions et de les distinguer en les soulignant avec des marqueurs différents. Enfin, les lectures suivantes ont été dédiés à une analyse plus approfondie. En ce sens, des tableaux ont été créés sur la base

des dimensions repérées et retenues. Il s'agissait de définir chacune des dimensions retenues contenues tant dans les événements passés, présents que futurs. Des sous-dimensions ont parfois été ajoutées afin d'affiner les analyses et les interprétations. Pour chaque dimension et sous-dimension, des fréquences ont été réalisées. Il est ainsi possible de connaître le nombre de participants ayant évoqué une dimension particulière. Le tableau d'analyse récapitulatif se trouve en annexe au travail.

RÉSULTATS

Les résultats sont présentés en trois sections principales, à travers des illustrations d'extraits de récits des participants. Dans la première, il s'agira de relever les agents de socialisation qui permettent d'appréhender la nature des liens sociaux, et pouvant se référer à un contrôle social informel, tels que la famille et les pairs. Dans le deuxième point, seront rapportés les rapports aux institutions ainsi que les contrôles sociaux formels soutenus par celles-ci, telles que l'école, la justice, l'autorité policière et la prison. Ces deux premières parties comprennent des interprétations d'expériences vécues tant au passé qu'au présent. En effet, l'intérêt temporel, ici, est de comprendre comment les participants donnent sens à la fois à leur trajectoire délinquante et à leur privation de liberté actuelle mais aussi comment celles-ci peuvent être imbriquées avec des défaillances dans leur socialisation. Enfin, le dernier point propose de rapporter quelques éléments permettant de comprendre comment les participants se projettent dans l'avenir. Les prénoms utilisés dans l'illustration d'extraits sont fictifs. L'intérêt d'utiliser des noms d'emprunts est d'ordre personnel afin de donner un caractère plus individualisé qu'une dénomination impersonnelle par « Participant 1 » ou « Répondant 1 ». Par ailleurs, le travail actuel comprend une approche qualitative et n'a pas pour objectif de généraliser les résultats ; même si certaines tendances interindividuelles peuvent être observées, le but est de considérer les individualités et particularités de chaque récit de vie.

1. Les agents de socialisation pour un contrôle social informel

L'individu apprend à vivre en société grâce à des apprentissages basés sur les interactions personnelles. La socialisation est un « processus par lequel le nourrisson devient "progressivement" un être social, par le double jeu de l'intériorisation (de valeurs, de normes et de schémas d'actions) et de l'accès à de multiples systèmes d'interaction (interlocution, intersubjectivité, coopération) » (Malewska-Peyre & Tap, 1991, p.8). Dans ce point, seront principalement interprétées les relations qu'entretiennent les participants avec leur parents, leurs frères et sœurs ainsi qu'avec leurs pairs.

1.1. Rapports aux parents

a. Rapport passés aux parents : entre absence d'un père autoritaire et présence d'une mère permissive.

La famille est, pour l'être humain, source de socialisation primaire : elle permet d'acquérir le langage, des liens affectifs, des codes sociaux, des valeurs et des normes (Castra, 2013). Lorsque celle-ci connaît des fractures, des fragilités ou des instabilités, une personne peut se retrouver exclue et désaffiliée. C'est pourquoi, il est essentiel de questionner les rapports qu'entretiennent les membres de la famille entre eux ainsi que les styles parentaux promus dans la sphère familiale (Cloutier & Drapeau, 2008; Steinberg, 2001).

Le constat général est que la majorité des participants est issue d'une configuration familiale monoparentale. Ceux-ci ont des liens ponctuels et considérés comme faibles avec leur père. Alors que les liens sont rapportés de manière plus intense avec la mère. Certains répondants évaluent ces liens, fragiles et superficiels avec le père, comme pouvant même être source d'influence dans leurs actes délinquants. Ce discours est notamment tenu lorsqu'il y a une forte association de la figure paternelle à l'autorité.

« Le fait de vivre qu'avec une mère quoi, c'est difficile quoi. Il n'y a pas... il n'y a pas l'autorité d'un père quoi. Donc, du coup, on... d'un côté, c'est un manque pis d'un autre côté, on fait un peu... on fait un peu à notre tête quoi. On n'a plus... on a plus... il y a des règles mais ce n'est pas les règles d'un père, c'est les règles d'une mère donc euh... c'est facile à les... à les contourner quoi. [...] la mère, c'est autoritaire aussi mais, le père c'est plus autoritaire et dès qu'il dit un truc, on a... on a tendance à avoir plus peur quoi. Et du coup, ben... je ne faisais qu'à ma tête [...] Il [père] n'était pas là pour me donner des conseils, des... me mettre des stops, des trucs comme ça quoi ».

Sébastien

« Je pense que c'est le manque de père qui m'a amené ici. Je ne lui mets pas la faute dessus mais c'est que je n'ai pas été encadré, etc. J'ai été élevé seulement avec une mère donc... [...] avoir un père qui se présente une fois par mois pour juste aller boire un café ou des trucs comme ça, ce n'est pas un père pour moi ».

Martin

Cette absence du père souligne un déficit d'attachement à ce dernier (Gimenez & Blatier, 2007), un sentiment d'abandon ou de rejet faisant appel à la « négligence émotionnelle », qui renvoie à des situations où les besoins psychologiques et affectifs de l'enfant ne sont pas adéquatement considérés, comme par exemple l'encourager, l'aimer et le soutenir (Paquette, Laporte, Bigras, & Zoccolillo, 2004). Le climat évoqué par les participants tend à supposer que le style parental déployé par le père ici est désengagé (négligeant), où la sensibilité et le contrôle parental sont faibles. Ce style parental est le plus défavorable en ce qui concerne le développement psychosocial et l'adaptation de l'adolescent car il ne permet pas d'accéder à un attachement affectif adéquat ni à un apprentissage de règles, qui soulève des difficultés d'intériorisation des normes sociales promues (Steinberg, Lamborn, Darling, Mounts, & Ornbush, 1994). Tandis que la mère, elle, tendrait à proposer un style indulgent (permissif), où la sensibilité est très forte mais le contrôle quasiment inexistant. Selon Steinberg et al. (1994), ce climat indulgent induirait une augmentation des conduites déviantes mais aussi une augmentation de l'estime de soi et des compétences sociales. Ces deux styles parentaux promus soulèvent potentiellement une absence de désapprobations sur des comportements anormatifs, et

par conséquent, une défaillance dans le contrôle social apporté à l'enfant (Cusson, 1983). Au niveau de l'autorité octroyée aux parents, nous pouvons également soulever ici l'importance accordée au modèle éducatif patriarcal, où le père serait le détenteur de l'autorité et la mère des apports affectifs. Ce modèle de famille est principalement soutenu dans certaines cultures et souvent véhiculé dans les textes de musique RAP (Kolly, 2007), musique que tous les participants ont rapporté écouter. Cela nous amène à nous questionner sur les attentes de ces jeunes quant à l'éducation parentale : au-delà d'un manque relationnel du père, il semble exister un manque correctionnel ou punitif selon certaines attentes de ces jeunes. La mère, seule, ne présente apparemment pas assez de persuasion pour prohiber certains comportements indésirables. Le rôle social d'autorité parentale serait alors insatisfaisant et pourrait participer à augmenter la probabilité d'adoption de comportements délinquants par les jeunes (Cusson, 1983).

Néanmoins, ces réponses apportées par les participants doivent être pris avec des pincettes. Est-ce un discours qui leur est propre ou s'agit-il des sources de difficultés possibles que la société leur a suggérées ? Par exemple, Malek dans ses propos nous rapporte ceci :

« Ça [le père] aurait pu être ma colonne vertébrale, le fait que je me tienne droit, que je sache qu'il ne fallait pas que je regarde là-bas sinon, je me ramassais une gifle, des trucs comme ça. Et pis ça, je n'ai pas eu en fait. Ma mère, elle m'a déjà collé 2-3 gifles mais, voilà, c'est pfff... c'est vite passé, ce n'est pas la correction d'un papa. Du coup, ça, je pense que ça m'a beaucoup manqué ».

Malek

Dans le cas présent, nous pouvons observer que la juge a suggéré à Malek que ses comportements transgressifs prenaient en tout cas une source dans le fait qu'il lui manquait un repère paternel. Cela est possible. Néanmoins, Malek dit bien dans son récit que lui ne se sent pas affecté par cette absence.

b. Rapports présents aux parents : entre soutien et sentiment de honte.

Malgré des relations irrégulières entre parents et enfants, la famille semble être porteuse d'une valeur significative chez les jeunes interrogés. À cet effet, lors d'une incarcération, les visites, appels téléphoniques et lettres des familles sont non seulement perçus comme positifs et encourageants par les participants, mais permettraient également une tentative de re-solidification des liens :

« J'ai l'impression qu'on est plus soudé depuis que je suis ici. Parce qu'avant, ça partait... bon, surtout avec ma mère, avant, ça partait beaucoup en vrille ouais. (4.0). Mais là, ça va mieux depuis que je suis ici ».

Romain

« Même si j'ai été celui qui avait vécu le plus de perquisitions, de prison, de toutes ces choses, ma mère, elle m'a toujours pardonné. Toujours, elle est venue me chercher au poste, toujours elle m'a compris, elle m'écoutait, elle me disait toujours "arrête" tout ça ».

Tom

« Avant que j'aie en prison, ça n'allait plus trop avec ma mère justement à cause de son nouveau copain. Et dès que je suis allé en prison, j'ai vu qu'elle était toujours là pour moi, maintenant, on s'appelle tout le temps, on se dit "je t'aime", on se fait des câlins donc ça... ça change bien, ça fait plaisir. Avant, on ne se faisait jamais de câlins, jamais de... je n'étais jamais à la maison en même temps. Parce que je n'aimais pas son copain donc, le moins de temps je pouvais le passer à la maison, je le passais quoi ».

Michael

Les visites familiales sont majoritairement faites par les mères des jeunes détenus. Les extraits de récits présentés ici soulèvent que l'enfermement tendrait à rétablir de bonnes relations avec leur mère. À noter que des visites, plus occasionnelles, des pères sont tout de même rapportées par certains. Néanmoins, ces visites parentales peuvent avoir un effet négatif sur l'image de soi des jeunes. En effet, certains rapportent ressentir de la honte à faire face aux parents sur les actes qu'ils ont commis. Le fait d'être sanctionné à une peine privative de liberté, exécutée par un contrôle social formel, mettrait les individus face à une conscientisation d'appartenir à un groupe stigmatisé de « délinquant » et d'avoir transgressé certaines valeurs et normes (Haidt, 2003). Par ailleurs, le fait de transgresser

des normes engendrerait une fracture de liens familiaux due à l'image familiale que cela pourrait provoquer.

« Ma mère, elle est venue me voir une fois ici, pour l'instant mais, j'ai un peu la honte. C'est un peu la honte de venir me voir ici, enfin, qu'ils viennent me voir ici. Je ne fais pas trop le malin dans le parloir. Même déjà de les appeler, des fois, c'est tendu. (3.0). Je ne sais pas, je n'aime pas que mes parents aient cette image de moi, que je suis en prison, tout ça. Au bout d'un certain temps, je pense qu'on se fait à l'idée mais (3.0). [...] c'est même mes parents qui me dévisagent, tout ça, parce que j'ai fait conneries pis qu'ils ne me reconnaissent plus. Même si c'est ma famille ».

Cyril

« Ouais, il ne faut plus, j'en ai marre. Je ne peux pas retourner ici en tout cas. Si je reviens ici, une cinquième fois, c'est sûr, ma mère elle ne me rend plus visite. Je n'ai pas le choix ».

Tom

« Ma mère... voilà, c'est culturel pour elle [...] quand les gens ils foutent la merde... ben là, elle ne me parle plus en gros (rires). Ouais, elle ne me parle plus ».

Mathieu

« En général, même si c'est... moi je trouve que ce sont des familles qui dysfonctionnent, le lien est très très fort. Un détenu quand il arrive ici, souvent, il pleure parce qu'il pense à sa famille pis il dit "mon Dieu, qu'est-ce que je suis en train de leur faire faire" euh "je suis la honte de la famille" euh "je sais que je fais souffrir ma maman" enfin, ils ont un lien qui est très très fort entre le... entre le fils et la maman en général ».

Sonia [Educatrice]

L'évocation de la honte peut renvoyer à une prise de conscience de ne pas avoir suffisamment respecté les normes valorisées par la famille et, par conséquent, être perçu comme une menace à l'identité positive familiale (Abrams, Marques, Brown, & Dougill, 2002 ; Chekroun & Nugier, 2005). Cette émotion de honte participerait au processus de stigmatisation vécu par le détenu (Scheff, 2003) mais, elle pourrait également être signe d'un contrôle social des parents comme effectif et pouvant le rétablir.

Tenter de maintenir ou de réactualiser des rapports positifs avec leur mère semble être très important, au point même de les restaurer à long terme. Sébastien rapporte que « rendre fière ma mère » est le projet d'avenir le plus important pour lui à réaliser. Nous

pouvons interpréter ici que la situation actuelle de détention de Sébastien pourrait décevoir sa mère, et qu'il accorde une grande importance au fait de rétablir des sentiments positifs de la mère envers son enfant, dans une perspective réparatrice de liens familiaux (Ambert & Gagnon, 1995). Ce souhait du répondant renvoie à l'importance de l'existence et du maintien des relations interpersonnelles dans son développement et ses transitions de vie.

1.2. Rapports aux frères et sœurs

a. Rapports passés aux frères/sœurs : entre suivre et désapprouver un modèle fraternel.

Au-delà des parents dans la sphère familiale, la présence de frères et/ou sœurs a son influence dans le développement de l'individu et sa socialisation. En effet, ces associés de vie peuvent représenter un soutien social supplémentaire, servir de « modèle » lorsque ceux-ci sont les aînés, ou à l'inverse, être un référent à ne pas imiter.

« Même je crois mon premier joint ou mes premiers joints, c'était avec mon frère que je les ai fumés je pense. Mais lui, il a une très très grande influence sur ma vie hein quand même. [...] Dans le sens je dirais plutôt négatif en fait. Parce qu'il n'a jamais travaillé, il n'a jamais fait quelque chose de... [...] je me rends compte que c'est ça qui l'a niqué en vrai. Trop de meufs, trop d'argent, trop de drogues. Et là maintenant, il a été expulsé de la Suisse ».

Malek

« En fait, je suis vraiment tout le contraire de mon frère. Mon frère, il fait des études, il fait les choses bien. Pis moi, j'ai un peu le... le vilain petit canard, on va dire, un truc du genre (rire) ».

Cyril

Le premier extrait, rapporté ici, soulève une influence négative du grand frère. En effet, Malek rapporte qu'il a fait son premier usage des drogues en compagnie de son frère et plus tardivement dans son récit, qu'il a été témoin de trafic effectué par ce dernier. Nous pouvons néanmoins repérer dans cet extrait l'ambivalence du rôle du frère : il est à la fois source d'influence dans certains comportements déviants et promoteur de certaines valeurs transgressives mais, à la fois, un modèle à ne pas suivre dans son approche avec

les femmes et l'inactivité professionnelle. Cela suggère l'envie d'être comme son grand frère mais, paradoxalement, d'être différent afin de répondre plus adéquatement à certaines exigences sociales dans le rapport au travail et à l'amour. En ce sens, nous pouvons observer que Malek critique ces conduites et tendrait à adhérer à certaines valeurs dominantes de la société. D'autant plus que l'accumulation de tels comportements de son frère amène une sanction lourde de mise à l'écart, comme pour éradiquer en quelques sortes un virus malveillant : une expulsion du pays. Il ne s'agit plus d'être mis à l'écart de la société pendant une période donnée, dans un établissement pénitencier, mais d'une mise à l'écart plus large, qui est nationale.

Dans le deuxième extrait, nous pouvons suggérer une comparaison sociale dans laquelle Cyril évoque avoir échoué dans le mimétisme des comportements adaptés et socialement valorisés du grand frère. Il fait notamment une analogie entre ses conduites délinquantes commises et « être le vilain petit canard » de la famille. Une étiquette et composante identitaire stigmatisée de délinquant ou de « voyou », comme il le dit lui-même (Becker, 1963). Peut-être, ce « vilain petit canard » se transformera-t-il en magnifique « cygne » (Cyrulnik, 2001) comme ses propos plus tardifs dans l'entretien laisseraient à suggérer ?

« Ben si je suis derrière ces murs, c'est bien parce que... je suis un voyou. Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise mais... au fond de moi, je sais que je suis quelqu'un de bien, en fait ».

Cyril

Ici, nous pouvons observer que Cyril a intériorisé cette catégorie d'appartenance de « voyou », influencée par le contrôle social exécuté par la justice et possiblement, par la société de manière générale.

b. Rapports présents aux frères/sœurs : être un modèle comme délinquant juvénile ?

Dans une dynamique où le détenu est l'aîné et une potentielle source d'influence pour ses frères et sœurs cadets, avoir commis des actes délinquants et être emprisonné peut

remettre en question le rôle, cette fois-ci, de contrôleur social et de détériorer l'image de soi en tant que grand frère.

« J'ai même dit à ma mère que je ne voulais pas qu'elle [petite sœur] vienne parce que... voilà, c'est moche. [...] je n'ai pas envie de voir ma petite soeur là, comme ça (3.0). Je ne kifferais vraiment pas. [...] C'est la honte un peu, il [son petit frère] passe sa première année-là, moi et mon grand frère, on n'a toujours rien fait ».

Tom

Dans ses propos, Tom évoque la volonté de maintenir une image positive de soi en tentant de priver sa sœur cadette de lui rendre visite en prison. Il ne souhaiterait probablement pas que sa petite sœur ait une image et étiquette de lui en tant que « prisonnier » ou « criminel ». Par ce processus, il ne laisserait pas l'opportunité à sa sœur de le percevoir comme membre de ce groupe, qui est perçu négativement et pointé du doigt par la société (Becker, 1963). Et d'autre part, il rapporte une image de soi dévalorisée en se comparant aux réalisations de son frère cadet. Tom rapporte même le sentiment de « honte », certainement parce qu'il considérerait ne pas avoir suffisamment intériorisé les normes sociales, morales et juridiques, et, par conséquent, s'est confronté au contrôle social, tant informel que formel, alors que son frère tend à s'y soumettre.

À côté de la famille, les pairs sont très importants dans la construction de l'identité à l'adolescence et, par conséquent, peuvent avoir une influence dans les conduites à risque et délinquantes des participants.

1.3. [Rapports aux pairs](#)

a. Rapports passés aux pairs : entre valorisation de soi et mauvaises fréquentations.

Nous avons vu que la famille participe à la socialisation primaire de l'individu. Le groupe de pairs participe également à celle-ci avec ses spécificités, comme la possibilité de réinvestir les acquis de la socialisation familiale et de s'intégrer dans différents groupes (Durkheim, 1922). Les relations avec le groupe de pairs n'ont pas la dimension de

hiérarchie ou d'asymétrie qui est subie dans les relations avec les parents ainsi qu'entre frères et sœurs, et prennent une grande importance à l'adolescence puisqu'elles participent à l'émancipation de l'individu (Hartup & Lieshout, 1995 ; Claes, 2003). Les jeunes créent donc des liens avec ceux de leur âge, ce qui leur permet de percevoir à la fois des similitudes et des différences entre soi et les autres ; autrement dit, une affirmation à la fois de l'identité sociale et de l'unicité de soi (Deschamps & Devos, 1999).

Tous les participants ont évoqué le fait d'être en « bande » dans la rue comme source potentielle de comportements problématiques voire délinquants ; cette communauté disposant, notamment, d'un puissant pouvoir d'influence durant l'adolescence (Dishion, Andrews, & Crosby, 1995). Cet espace particulier du « quartier » peut être perçu comme un « refuge » et offrir un lieu paradoxalement sécurisant et de partages (Morhain, 2009). Celui-ci représente, en effet, un espace de socialisation, une composante de l'identité d'un groupe et de reconnaissance des autres dans les processus de stigmatisation ou de discrimination. C'est aussi l'endroit où sont souvent partagées les consommations de substances (Moignard, 2015 ; Le Breton, 2002).

« Certains, je regrette de les avoir connus, d'avoir fait des conneries avec quoi [...] on était une trentaine. [...] On fumait des joints, on buvait des bières, pfff... rien de spécial, on restait au quartier, on pourrissait là-bas quoi ».

Sébastien

« Je traînais tout le temps dehors, je faisais tout le temps des conneries à force [...] à me battre presque tous les week-ends. On sortait en groupe et pis on se... ouais, c'était la catastrophe ».

Romain

« Je n'ai pas commencé seul, je ne suis pas allé d'un coup comme ça, seul, c'est un ami qui m'a montré. Les magouilles, tout ça. [...] Je ne sais pas, je préférerais aller traîner avec des potes à la place d'être chez moi pis d'être dévisagé et mal vu par ma famille aussi. Mes potes, ils ne me disent rien hein. ».

Cyril

« Ça c'est surtout des grands du quartier qui influencent parce qu'ils savent, les enfants sont mineurs, ils ne vont rien ramasser. [...] C'est que des grands du quartier, toujours. Toujours. Et pis ben voilà, ça a commencé comme ça ».

Tom

Nous pouvons soulever que le fait d'être intégré dans un groupe de « rue » octroierait une certaine influence à renoncer à respecter certaines valeurs dominantes de la société et à en partager d'autres. Cette communauté amènerait aussi à adopter des comportements à risque, tels que fumer du cannabis et boire de l'alcool, et engendrerait, dans certaines circonstances, des conduites délinquantes en groupe (Lerman, 1967 ; Sherif & Sherif, 1964 ; Walzer, 1970). Par ailleurs, cette appartenance groupale permet une valorisation de soi, comme l'indique Cyril, malgré le fait que ses comportements soient généralement intolérables socialement et légalement. Ses propos soulèvent une forme de soutien et une intériorisation de nouvelles normes anti-dominantes. Cette reproduction d'actions délinquantes de groupe renvoie à la théorie de réputation proposée par Emler et Reicher (1995), où les comportements produits sont en accord avec les normes et les attentes d'un groupe. L'individu tend à se faire bien voir en adoptant des comportements valorisés par le groupe de pairs. Cyril rapporte la différence d'attitude de la famille et des pairs : les parents désapprouvent ses actes délinquants, marque de contrôle social familial, alors que ceci n'est pas le cas de la part des pairs dans leur situation. Comme l'apportent Emler et Reicher (1995), il y a une certaine évidence que le groupe de pairs soit un « refuge pour les adolescents lorsque les relations avec la famille ou d'autres groupes sont en crise »² (p. 178). Tom soulève un élément particulier qui met en lien l'influence des pairs plus âgés sur les plus jeunes à commettre des actes délinquants : les sanctions sont moins lourdes pour les mineurs que les majeurs pour un même délit (Steinberg & Monaha, 2007). Par conséquent, le fait que le contrôle social exécuté par la justice soit plus souple

² Traduction personnelle de l'auteure.

pour les « enfants » que les « adultes », permettrait une augmentation de probabilité à commettre des délits pour les mineurs. Ces propos peuvent également être mis en parallèle avec les apports de Mathys, Hyde, Shaw et Born (2012) qui suggèrent un « entraînement » d'actes délinquants entre adolescents et jeunes adultes.

b. Rapports présents aux pairs : entre « reufs » et traitres ».

Durant la détention, le soutien des pairs est rapporté comme étant important, bien que les participants évoquent des déceptions au niveau de la communauté de rue : certains des répondants se sentent notamment abandonnés ou trahis par leurs pairs une fois qu'ils sont en détention.

« Certains je regrette de les avoir connus, d'avoir fait des conneries avec quoi. Parce qu'aujourd'hui, ben... ils ne me considèrent même plus quoi. Alors ouais, ça fait chier quoi. [...] Je vois qui sont les vrais potes [depuis l'incarcération] donc euh... J'ai un, voire deux potes ouais qui... qui ben ouais, ils sont importants pour moi quoi. Parce que voilà, c'est des gens avec qui on peut tout se dire quoi ouais. Tout et n'importe quoi. Pis ouais, ça fait du bien de pouvoir se dire. [...] il est venu ici déjà 3-4 fois me visiter, je l'appelle et tout, je prends des nouvelles et tout, c'est un... ben c'était un putain de pote à moi dehors quoi. Et puis ben depuis des années déjà ».

Sébastien

« Des vrais amis, je les compte sur les doigts d'une main. Les reufs qui sont toujours là [...] Quand je leur ai dit que j'allais en prison, ils étaient tous là "on t'enverra des lettres" nah nah nah et la plupart, ils n'ont pas envoyé. C'est des faux gars, c'est dans les moments difficiles que tu vois qui c'est les vrais quoi ».

Michael

« Je ne sais pas, dehors, ils m'appellent "frère" pis quand je suis là, pas de nouvelles. (3.0). Ce n'est pas des vrais potes ça. (3.0). Je ne sais pas. [...] Je vais simplement leur dire que... en tout cas, c'était des traitres. Ils n'étaient pas là pour moi quand j'en avais besoin et que je ne serais pas là pour eux quand ils en auront besoin. Je m'en fous, ils peuvent leur arriver n'importe quelle merde, je ne serais pas là pour eux, ils peuvent crever par terre, je marcherais à côté de lui ».

Cyril

Le fait d'être en détention permettrait aux jeunes interrogés de faire un « tri », comme ils disent des vrais amis et des autres. Nous pouvons souligner ici un caractère solide,

sécurisant et stable des pairs dans les mots employés par Michael « les reufs³ qui sont toujours là ». A l'inverse, Cyril emploie ce qualificatif de « frère » comme dénué de sens. En effet, ce dernier extrait suggère une rancune du détenu envers ses pairs du fait de l'absence de considération une fois qu'il est incarcéré ; un manque dans l'implication relationnelle. Comme si les liens disparaissaient parce qu'un membre du groupe est mis à l'écart de la société et par conséquent, à opérer à une forme de rupture de contrat amical implicite (Marc & Picard, 2015).

2. Les institutions pour un contrôle social formel

Nous venons de voir jusqu'ici l'influence que pouvait avoir l'entourage dans la socialisation et l'acquisition de normes de l'individu. Ce dernier est également invité à intérioriser des normes et valeurs plus larges qui sont attendues par la société. Des institutions formelles assurent alors le contrôle social formel de la population, et condamnent les comportements inadéquats mettant en péril la sécurité et la cohésion de la société. Dans cette partie, seront abordés les rapports qu'entretiennent ces jeunes avec l'école, la justice, la police ainsi que la prison. Comme le rapporte Mucchielli (2002) dans ses études, les jeunes se méfient des représentants de l'ordre, comme la justice, la police et l'Armée, qui détiennent le pouvoir et l'autorité.

2.1. Rapports à l'école

a. Rapports passés à l'école : entre désengagement à l'école et surinvestissement des pairs.

L'école, en tant qu'agent de socialisation primaire, invite l'individu à acquérir de nouvelles connaissances, compétences, relations et à trouver sa place dans la société (Vygotsky, 1978). De plus, considérant l'école comme « la société des enfants », un échec scolaire peut constituer la « première exclusion sociale » (Mucchielli, 2012, p. 4).

³ Les « reufs » désignent en verlan « frères ». Il ne s'agit pas ici d'un frère de sang, à proprement parlé, mais plutôt une symbolique à une relation extrêmement forte, pouvant être perçue comme familiale.

À l'exception de deux participants, tous ont interrompu leur scolarité obligatoire avant la 9ème année (11ème Harnos). Tout en restant assez évasifs dans leurs propos, ils évoquent notamment un grand manque d'intérêt et d'engagement porté à l'école, des relations problématiques avec le corps enseignant, telles que des insultes échangées, et un caractère ennuyeux sur le déroulement des classes : être assis toute la journée à écouter un enseignant. Ceci soulève un échec de l'apprentissage de normes par l'école et un contrôle social soutenu par l'école, qui se traduit ici par l'expulsion de l'établissement scolaire. Bien qu'une rébellion ou provocation envers le système scolaire puissent être normatives durant l'adolescence, poussées à l'extrême, elles peuvent engendrer une rupture scolaire (Esterle-Hedibel, 2006).

« Je me suis fait virer en 8ème. [...] parce que je faisais... je foutais un peu la merde. [...] Je foutais un peu le bordel pendant les cours. Et pis je me suis même battu avec un prof [...] Je n'aimais pas l'école. Donc j'étais content aussi d'un côté de m'être fait virer [...] je ne supportais pas de rester assis pis écouter quelqu'un parler tout le temps [...] Je n'avais pas envie d'apprendre ».

Romain

« Je n'aimais pas l'école, je n'aime pas poser mon cul comme ça pis écouter, écouter, ça me rendait fou. Toute la journée, on ne faisait que dalle, tout le temps assis, recopier des trucs ».

Michael

Dans les récits des jeunes interrogés, nous pouvons également observer des liens, faits par ces derniers, entre une scolarité précaire avec des tensions familiales et un investissement plus important accordé au groupe de pairs.

« Ça allait, je ne commettais pas trop de délits, j'étais un enfant sage encore. Mais c'est surtout après, quand j'étais à l'école, j'ai redoublé et tout ça, là c'est parti aussi en couilles chez moi. Parce que mes parents, ils... ils étaient chauds avec moi par rapport à l'école, ils... ils voulaient que je réussisse et tout ça, pis j'ai redoublé. Pis après, ça n'allait pas chez moi. Il y a eu le SPJ qui est venu, ils m'ont placé dans des foyers et pis voilà ».

Cyril

« Ils m'engueulaient mais après, je le faisais tellement souvent, qu'ils ne me disaient plus rien. [...] moi je ne les écoutais plus aussi, mes parents. Ouais, je n'en faisais qu'à ma tête. [...] ils m'ont fixé des limites mais ouais... ouais, je m'en foutais. Après, j'étais en foyer fermé aussi ».

Romain

« Elle [sa mère] pétaït un plomb. Elle voulait que je fasse... ben que je fasse des études quoi. Elle voulait que je finisse l'école et tout, que je trouve... que direct après l'école, je trouve quelque chose que j'aime faire, un métier que j'aime faire, des trucs comme ça quoi. Et puis, ben, ce n'était pas le cas donc ouais, elle était déçue ».

Sébastien

Lorsqu'une personne rencontre des failles d'adaptation dans le socle familial ou scolaire, l'ajustement à l'autre peut en pâtir. Cette double rupture de liens permettrait d'augmenter la probabilité d'adopter des comportements à risque voire délinquants.

Nous pouvons observer ici qu'un événement négatif vécu au niveau scolaire a pu détériorer les relations familiales, influencer des comportements problématiques et ainsi, aboutir à une sanction sociale de mise à l'écart, qui constitue chez Romain et Cyril un placement en foyer. Nous pouvons donc concevoir une tentative des parents de maintenir un contrôle social informel en sanctionnant l'échec scolaire de l'enfant, même si malheureusement, celle-ci n'a pas été réceptionnée avec succès. Par ailleurs, la famille a opté pour la délégation des apprentissages à offrir à leur enfant à une institution plus formelle qui est le foyer.

Les rapports aux pairs et à l'école peuvent s'influencer de manière bidirectionnelle, l'une n'est, par conséquent, pas cause systématique de l'autre. En ce sens, chez certains participants, nous pouvons observer qu'une fréquentation importante des pairs dans le quartier amènerait à un désengagement précoce de la formation. Cependant, l'inverse est également possible : un échec scolaire tendrait à accorder plus d'investissement au groupe de pairs.

« J'ai même commencé à courber les cours, ça m'a fait traîner avec des plus grands, j'avais 11 ans, je traînais avec des gens de 16-17 ans (4.0) Voilà, j'ai commencé à courber les cours, je trouvais que c'était excitant, c'était... je ne sais pas comment expliquer (3.0) Comme aujourd'hui, le fait de vendre de la beuh en fait. Je trouvais que ça me valorisait auprès des autres et tout ça et pis, c'est comme ça que ça a commencé en fait ».

Malek

Dans cet extrait, nous pouvons suggérer que le fait de se désengager scolairement, de flâner avec des aînés du quartier et de faire du trafic valoriserait l'image de soi par rapport aux autres. En effet, nous pouvons soulever ici, une préoccupation de Malek à se faire bien voir par les autres en adoptant certains comportements et à éviter d'être rejeté (Steinberg & Monaha, 2007). Mais qui sont ces « autres » à qui se comparer ? Nous pouvons supposer que Malek fait référence aux autres jeunes de son âge lorsqu'il évoque l'école buissonnière et la flânerie avec les aînés, et à ces derniers lorsqu'il parle de ses conduites délinquantes. Cette dynamique de valorisation de soi par comparaison sociale renvoie à l'importante influence des groupes de pairs durant la période d'adolescence. Cette influence peut notamment découler du fait de plaire aux autres membres du groupe, et gérer ainsi sa réputation au sein de celui-ci (Emler & Reicher, 1995).

b. Rapports présents à l'école : entre apprentissages formels et école du crime.

Durant leur détention carcérale, les jeunes ont un rythme bien cadré entre les ateliers professionnels à occuper obligatoirement et les activités socio-éducatives qui leur sont proposées. Le travail, durant la peine privative de liberté, constitue pour la majorité des participants un moment apprécié car ils se sentent, d'une certaine manière, utiles et le « temps passe plus vite » comme disent certains. Dans ces propos, le temps prend une signification particulière durant l'emprisonnement qu'il ne l'était ou ne le sera à l'extérieur. Comme le soulevait Gell (1992) : « Le temps est toujours le même, mais c'est de différentes manières que le temps devient important dans les affaires humaines » (p. 315).

« Je suis à l'atelier menuisier. Et ben, on fait tout... tout et n'importe quoi sur le bois quoi. Et ça, j'aime bien quoi, ça me permet de... d'oublier les choses qui traînent dans ma tête quoi. Je fais du bois, tac, ça passe le temps, le temps il passe un peu plus vite aussi que d'être en cellule quoi. »

Sébastien

Parmi les activités socio-éducatives, les participants ont notamment l'opportunité d'effectuer des jeux, des ateliers réflexifs ainsi que de suivre quelques heures par semaine de cours de français et de mathématiques. Ces cours de savoirs d'exigences de base leur permettraient ainsi de combler des lacunes scolaires, dues à un arrêt précoce de l'école obligatoire.

« Et pis sinon, aussi, ben, il y a une prof. Je suis des cours, je fais des maths et du français et pis ça aussi, je vois que ça me... que ça peut me rapporter quelque chose. Quand je vais là-bas, je m'investis. [...] On travaille des choses ben que... que je n'ai pas apprises à l'école parce que j'ai quitté l'école un peu tôt quoi. Donc, du coup, elle m'apprend un peu les bases, des trucs comme ça, qui pourront me servir dans mon futur métier que je vais faire quoi. Et pis moi, je vois de l'importance parce que comme ça, ben quand je recommencerai un apprentissage, pour les cours, quand le prof parle de quelque chose, je saurais de quoi il parle donc, je serais plus intéressé »

Sébastien

Dans les propos de Sébastien, nous pouvons observer un engagement relativement sérieux de sa part pour ces cours donnés durant sa détention, un investissement plus important qu'il ne l'avait durant son parcours d'école obligatoire. Ce rapport différent aux savoirs découlerait aussi du fait que, durant l'emprisonnement, Sébastien se projette dans l'avenir et conçoit les bénéfices que pourraient avoir ses apprentissages actuels dans sa future formation ou profession. Des projections qu'il dit ne pas avoir eues durant sa scolarité obligatoire.

Quelques participants rapportent faire des apprentissages anormatifs durant l'incarcération, qui participeraient à la récurrence délinquante une fois à l'extérieur.

« "La prison, c'est l'école du crime". C'est ici que je vais pouvoir trouver encore de meilleurs contacts, des meilleurs trucs, des kilos moins chers et des plans à faire, je ne sais pas, plein de trucs. C'est ici, Madame, qu'on fait ça ».

Cyril

Cyril nous évoque ici son rapport à la prison comme une « école du crime ». En ce sens, il va apprendre de nouvelles techniques pour performer ses actes délinquants et construire un nouveau réseau dédié à cette activité.

2.2. Rapports à la justice, à la police et à la prison

a. Rapports à la justice : « c'est normal d'être puni mais, pas autant ».

Les individus prennent connaissance des normes et attentes valorisées, dans une société donnée, à travers différents promoteurs de socialisation. La justice, en tant que norme, a cette particularité d'être pensée de « façons multiples. Mais surtout, les individus ne pensent pas la justice selon les critères des professionnels du droit » (Clémence & Doise, 1995, p. 375). Les représentations de cette réalité pratique permettent ainsi d'interroger le but et le sens de la sanction attribuée à un individu n'ayant pas respecté les lois édictées par le droit. La justice, en tant qu'institution, a pour fonction de maintenir la sécurité et l'ordre public lorsque des individus ne respectent pas les normes et règles en vigueur dans une société (Liwerant, 2001). Ce qui ressort principalement chez les jeunes répondants, ce n'est pas tant une critique à l'existence même de la justice pénale mais plutôt le possible écart présent entre le fonctionnement de celle-ci et leur propre réalité sociale. En ce sens, la majorité d'entre eux perçoit la peine attribuée comme injuste, en la comparant notamment, selon leur délit, à d'autres peines pour des actes plus graves. Alors que la peine, dans la justice rétributive, est censée proposer une sanction proportionnelle à la gravité de l'infraction et en fonction de l'âge, et parfois selon d'autres caractéristiques individuelles de l'auteur du délit. Aussi, certains remettent en cause la considération des juges en charge de leur condamnation.

« C'est des pédophiles, ils ramassent limite 18 mois de sursis, je ne sais pas, des trucs comme ça, alors que moi j'ai ramassé 12 mois fermes avec 18 mois de sursis. Des trucs comme ça quoi, ouais, pour des vols, des trucs comme ça alors que eux, voilà, c'est différent, c'est hardcore quoi, ce n'est pas normal des gens comme ça. Nous, ok, nous aussi ce n'est pas normal mais... je ne sais pas... je ne sais pas comment vous dire euh... je ne sais pas, ce n'est pas normal. [...] Je pense que c'est assez correct quoi mais... j'aurais pu peut-être avoir aussi, je ne sais pas, 6 mois fermes et 24 avec sursis quoi. Mais... je suis conscient que j'ai fait beaucoup, beaucoup, beaucoup de... j'ai commis beaucoup de délits quoi »

Sébastien

Nous pouvons soulever que Sébastien a bien intégré ce qui est « normal » de ce qui ne l'est pas au niveau des valeurs juridiques. Néanmoins, l'intensité de l'« anormalité » semble être d'autant plus forte selon la gravité du crime commis ; la pédophilie est une violation des normes plus importante que celle du vol. Comme d'autres, Sébastien remet en cause la justice *rétributive*, qui admet que l'individu a ce qu'il mérite (Doise, 2007). Un lien intéressant, évoqué par Tom, transparaît dans son récit et peut être mis en lien avec le niveau de connaissances du fonctionnement judiciaire.

« Et surtout, quand on boit. Parce que la plupart du temps moi, je montais sur des trucs comme ça, on buvait. Déjà, pour être mieux et... vis-à-vis de la police, au cas où on se fait attraper. Dès que l'on est alcoolisé, ça passe toujours mieux. (3.0) Et pis après, on ne se rend pas compte mais, avec l'alcool, ça devient une... pas l'alcool qui devient une addiction mais le vol. Style quand on boit, on a envie de voler ».

Tom

Tom évoque que consommer de l'alcool permettrait non seulement d'être désinhibé à commettre plus facilement des comportements délinquants mais, participerait aussi à un allègement de conséquences, en termes de sanction, dans le cas où il se ferait attraper en flagrant délit.

Afin de faire respecter les lois édictées dans une société, des agents de police s'occupent de faire de la prévention auprès des jeunes vulnérables à commettre des actes transgressifs. Si certaines personnes entravent les lois judiciaires, la police s'occupe alors de la première étape de la sanction, c'est-à-dire à l'arrestation des auteurs de délits.

b. Rapports à l'autorité policière : « C'est toujours nous les coupables »

La police est un des représentants de l'autorité institutionnelle, garant du contrôle social et de la sécurité sociale. Dans son étude, Renouard (1993) rapporte que la police « en tant qu'institution de contrôle social du crime et de protection des personnes et des biens, était perçue comme nécessaire et même respectée, alors qu'était critiquée la façon dont elle remplissait ses différentes missions assurées par un personnel jugé inefficace, incompetent et persécuteur » (p. 421). Dans certaines études portant sur les rapports police-public (Susini, 1966 ; Skogan, 1990), il en ressort que l'image des individus auprès de l'autorité policière semble généralement être négative, et celle-ci est d'autant plus marquée chez les jeunes ainsi que les groupes dominés et stigmatisés. La police aurait une pratique discriminante envers des jeunes ayant des conduites à risque, comme le fait de fumer du cannabis, et présenterait un manque d'efficacité et de disponibilité lorsque sa présence et son action sont nécessaires (Potvin & Tisseyre, 1978).

Les récits des participants permettent de percevoir ce rapport globalement négatif envers la police. En effet, ils rapportent notamment des contrôles policiers fréquents et injustifiés lorsqu'ils traînent dans le « quartier ».

« Ils [policiers] nous parlaient comme de la merde, je ne sais pas, on était comme des chiens pour eux donc du coup, nous on pétaît un plomb quoi. Et après ben, on... ça partait en couilles et pis, c'était des coups de gazeuse, des coups de matraques, des balayages, des trucs de ouf quoi ».

Sébastien

« Je n'aime pas la police, je ne sais pas, je n'aime pas la justice [...] pour eux, c'était toujours nous les coupables [...] parce que, je ne sais pas, quand t'es soupçonné comme ça, c'est normal mais... tout le temps, c'est chiant ».

Romain

« Les flics, ils n'ont que ça à foutre de la journée, chercher les petits jeunes là à fumer du cannabis et tout. Ils sont tout le temps, tout le temps, tout le temps là-bas. [...] Il y a des gars qui volent, ils violent des gens, ils tuent des gens et pis non, ils viennent vers nous quoi ».

Michael

« Je ne leur fais pas confiance à la police [...] Je ne les aime pas. Je ne sais pas. J'ai la haine et tout contre eux. Perquisitions tout le temps chez moi (3.0) ma mère qui pleure, des trucs du genre. J'ai la haine contre eux. [...] mais, c'est normal Madame, il y a la police qui vient chez nous, on est énervé contre eux. Même s'ils ont des doutes ou comme ça, c'est normal qu'on soit énervé contre eux. D'où ils se permettent de venir comme ça chez nous? Chez nos parents, comme ça? De retourner la chambre à mes parents. Voilà quoi ».

Cyril

Romain rapporte une dépréciation générale de la police parce que des membres de ce groupe tendraient à les considérer comme « toujours coupables » : une distinction claire entre « eux » et « nous » est effectuée (Tajfel, 1982). Les attitudes portées aux membres de l'exogroupe dépendent de la relation intergroupe. En ce sens, si les membres d'un groupe se perçoivent comme stigmatisés par un autre groupe, ces derniers tendraient à évaluer plus négativement l'autre groupe et à contester ses normes et valeurs (Renouard, 1993). Les propos évoqués par Michael rappellent les apports de Potvin et Tisseyre (1978) qui montrent qu'une critique est portée à la fonction même d'un agent policier ; leurs interventions de terrain devraient se concentrer sur des actes criminels plus graves que ceux commis par les jeunes flânant dans le quartier. Enfin, Cyril évoque un sentiment bien différent qu'un simple esprit contestataire. Il nous parle de confiance attribuée à la police et ensuite, d'une haine contextualisée puisqu'il fait le lien entre ce sentiment envers la police et l'embarras que ses parents aient à subir une perquisition à domicile, alors qu'eux-mêmes n'ont pas commis d'actes prohibés. La procédure ou le traitement policier peut alors être perçu comme injuste par le participant (Liwerant, 2001).

La police, en tant que contrôleur social formel, s'engage à restaurer le respect des normes sociales pour ces individus mais son image peut s'en trouver détériorée. Néanmoins, un rapport plus ambivalent peut être rapporté par un des participants :

« Avant, pour moi, c'était "nique la police, nique ta mère, bande de fils de pute, vous êtes de la merde", j'étais grave rebelle, aujourd'hui, je les ai vus quand même pas mal de fois, ils m'ont quand même arrêté pas mal de fois. Les policiers, c'est des très bons types. Ils font leur boulot, s'ils vous attrapent, c'est le jeu, c'est comme ça. [...] Après, jamais je ne serais flic, mon fils ne fera jamais flic, ma fille ne fera pas flic, je ne les laisserai pas faire [...] C'est un boulot un peu ingrat, je trouve, flic ».

Malek

Ici, Malek exprime trois éléments intéressants dans le rapport à la police. Premièrement, il évoque une sorte de prise de distance entre une attitude rebelle envers police pour une considération plus personnalisée d'un individu en tant que policier. Deuxièmement, il relate « c'est le jeu », comme si sa réalité sociale était un échiquier : d'un côté les « Blancs », de l'autre, les « Noirs », et que l'« échec et mat » se présente lorsque l'une des parties est dans l'impossibilité d'exécuter un « coup légal » du jeu (Fédération Suisse des Échecs [FSE], 2016). Dans cette situation, nous pouvons considérer que le perdant se trouve être Malek étant donné qu'il a émis un coup « interdit » et qu'ainsi, le jeu prend fin par la sanction de celui-ci. Enfin, Malek rapporte que ni lui ni ses enfants ne seraient un jour policier dû au caractère ingrat du métier. Ce qui soulève ici à la fois une acceptation d'un contrôle social institutionnel et, à la fois, le refus d'endosser ce rôle de contrôleur social tant pour lui que pour ses descendants.

c. Rapports à la prison : entre introspection et intensification de la colère

Face à la criminalité et l'insécurité, la prison est, pour la population générale, un lieu de punition justifié en réponse à des comportements délinquants (Paulicand, et al., 2007). Les jeunes placés en détention se retrouvent confrontés à la mise à l'écart de la société pendant une période donnée. Or, la prison reste généralement un lieu perçu comme déstabilisant et source de souffrance par les détenus (Abdellaoui & Blatier, 2008). Deux phénomènes paradoxaux se retrouvent sur les représentations d'un placement carcéral : d'une part, certains rapportent que l'enfermement permet l'introspection et, par

conséquent, un bilan de vie, alors que d'autres conçoivent l'enfermement comme source de développement de colère plus intense une fois à l'extérieur.

« On est enfermé, ça nous empêche de continuer dans le mal quoi, toujours plus mal. Et pis, une fois qu'on est enfermé, ben ça... ça nous permet de... de réfléchir, de... sur tout ce que l'on a fait, si c'est bien, si ce n'est pas bien. Et pis, ouais, ça nous permet de réfléchir beaucoup quoi et pis c'est... ouais, d'un côté, c'est bien comme ça, on n'est pas dehors à faire n'importe quoi. Ça nous met un stop en fait ».

Sébastien

« Ça me fait réfléchir pis... ça me fait, comment dire... J'ai les idées claires maintenant. Avant, je ne savais pas trop ce que je voulais pis ouais maintenant... j'attends d'être sorti ».

Romain

« Ce n'est pas en faisant 6 mois enfermé qu'on va changer tout. Parce que là, il y a un gars qui est là depuis je ne sais pas combien de mois, c'est... il aura encore plus faim quand il va sortir. Il l'aura encore plus quand il va sortir. Ce n'est pas ça qui va calmer en fait ».

Mathieu

« La haine contre le système, la haine contre la situation actuelle quoi, par rapport à tout ce qu'il se passe. Je ne sais pas mais tout seul dans sa cellule, on se renferme. (3.0). Je ne sais pas, tout le monde sait que c'est mieux d'être avec des gens et de parler avec eux ou... enfin, je ne sais pas, social, c'est mieux pour la tête à quelqu'un, c'est mieux pour son cerveau, pour son fonctionnement on va dire. Tout le monde sait qu'être enfermé, ce n'est pas bien. Et surtout, être enfermé avec de la musique... qui amène des émotions négatives. Après, ça va, La Crime ne fait pas que des sons négatifs hein, il fait aussi des sons bien, des trucs, vous voyez. Mais, en général, ça parle de la rue, de vengeance, de voler, de ci, de la prison, de la police, tout ça, donc... Même si on est ici, ça nous rappelle ce qu'il se passe dehors. (3.0) ».

Tom

« Au lieu d'enfermer, de donner encore plus de la haine, ils pourraient aider. [...] ça donne de la haine, bien sûr, on est loin de notre famille, de nos proches, ça nous donne la haine, bien sûr. Au lieu de nous aider, de nous dire "putain, tu as fait une connerie, tu vas payer comme ça mais, je vais t'aider à faire comme ça" ce n'est pas ce qu'ils font quoi. Ils ne font que de nous encadrer, de... de nous donner des ordres, de nous punir. Non, ce n'est pas que ça, il faut nous apprendre. On n'est pas né en sachant tout quoi, enfin, on n'est pas né et qu'on sait qu'on doit faire ça et ça, on sait ce qu'on ne doit pas faire et ce qu'on doit faire mais, on a un peu besoin d'aide au lieu de seulement punir ».

Bastien

Cette possibilité réflexive sur les actes délictueux, dans ce milieu particulier, renvoie à l'idée d'« électrochoc carcéral », qui consiste à considérer la prison comme « thérapeutique ». Pourtant, les études portant sur la délinquance et les récidives n'ont pas confirmé ce résultat thérapeutique (Yvorel, 2000). Sébastien reconnaît et accepte finalement le rôle de la justice en tant que contrôleur social dans ses mots « mettre des stops ». Ce récit permettrait d'envisager que certains jeunes tendraient éventuellement à rechercher des limites à leurs conduites, initialement peut-être exploratoires, moyennant un contrôle social formel puisque celui informel a échoué.

Bastien soulève un point essentiel dans sa perception de la justice en tant qu'institution. Il évoque notamment le côté extrêmement punitif de cette dernière et son manque de suivi éducatif, « ils ne font que de nous punir » dit-il. Là où la famille, l'école et les pairs ont peut-être manqué à leur mission de socialisation et de contrôle, Bastien souhaiterait probablement transformer cette sanction formelle en une nouvelle possibilité d'intériorisation plus adéquate des normes morales, sociales et judiciaires. En effet, ses attentes de la justice, comme « tu as fait une connerie, tu vas payer comme ça mais, je vais t'aider à faire comme ça », suggèrent un besoin d'accompagnement dans ce processus d'appropriation des règles en adéquation avec les attentes de la société. Par ailleurs, nous pouvons soulever la stigmatisation perçue de son groupe d'appartenance de « délinquant », notamment par la distinction faite entre le « eux » et « nous » (Tajfel, 1982); conduisant à concevoir que « ils » détiennent le pouvoir, l'autorité et le savoir et « nous » devons apprendre à comprendre les normes, à les respecter et à s'y conformer. Ces aspects liés au suivi éducatif, soulevés par Bastien, nous amènent à questionner les rapports que peuvent avoir les participants détenus au corps professionnel de l'établissement de détention pour mineurs.

a. Rapports aux professionnels dans un environnement carcéral : entre le support des éducateurs et le rejet des agents de détention.

Dans un cadre institutionnalisé, les individus ont l'opportunité de créer de nouveaux liens, notamment avec les agents de détention, le corps social ou de la santé. Ce soutien perçu est d'ailleurs rapporté par certains participants concernant plus spécifiquement le groupe d'éducateurs qui les accompagnent durant leur incarcération.

« Genre M., c'est une éducatrice qu'on a en division, elle est trop cool, elle nous prend comme pour ses enfants, elle... elle est cool franchement. C'est une bonne femme ».

Michael

« Le seul truc qui est bien, c'est les éducateurs, les éducatrices sont sympas. [...] les éducateurs, on est avec eux enfin voilà, on parle plus profondément je veux dire ».

Mathieu

Dans un des extraits, nous pouvons noter des termes maternisant assez forts, lorsque Michael dit « elle nous prend comme pour ses enfants » : le jeune évoquant cet aspect tendrait à percevoir une relation fusionnelle avec une éducatrice, comme elle pourrait l'être avec une mère. Cette relation plutôt positive peut découler du fait que ce corps professionnel est externe à leur condition carcérale et qu'il est là dans le but de les accompagner pour mettre en place des stratégies d'adaptation futures plus adéquates et valorisées dans la société (Paulicand, et al., 2007). D'ailleurs, les éducateurs ne portent pas d'uniformes, contrairement aux agents de détention, ce qui soulève une distinction de rôle et ramène davantage à un contrôle social plus informel des éducateurs et formel pour les agents. Le rapport envers ces derniers est d'ailleurs relativement négatif et méfiant, même si certains participants nuancent leurs propos et évoquent différentes formes de relations selon les agents.

« Ces vieux matons là, je ne peux pas le voir, lui surtout. [...] Je ne sais pas, c'est un peu un raciste, je n'aime pas trop les gens comme ça ».

Michael

« Eux, ils sont matons, ils sont... au-dessus de nous on va dire hein, j'ai l'impression qu'ils ne sont même pas humains, qu'ils sont... plus que humains. On est tous pareils ici, ok je suis un détenu mais, j'ai le droit au même respect que tout le monde. J'ai fait mes conneries, ça n'a rien à voir avec toi, ni avec vous, ni avec personne quoi. Et "vous devez me respecter comme je suis" et ça, ils ne le comprennent pas ».

Bastien

Les agents de détention assurent le contrôle, la sécurité et la surveillance de la population délinquante. Les perceptions négatives envers ces derniers par les jeunes incarcérés pourraient découler du fait qu'ils les associent au système social et judiciaire qu'ils rejettent déjà à l'extérieur, par exemple le contrôle social qu'assurent les policiers (Abdellaoui & Blatier, 2008). Dans les propos de Bastien, nous pouvons observer deux dynamiques très intéressantes. D'une part, une distinction est faite entre « eux » les matons et « nous » les détenus (Tajfel, 1982), comme c'était le cas dans la dynamique relationnelle avec les policiers. Il y réside même une qualification de sur-humanité pour les agents de détention, due certainement à leur différence de statut, un rapport de pouvoir des uns sur les autres : « ceux qui gardent et ceux qui sont gardés » (Vacheret, 2002, p.85). D'autre part, nous pouvons souligner un processus de stigmatisation des agents de détention envers les détenus puisque Bastien demande du respect en tant qu'individu et non, en tant que « délinquant » (Becker, 1963) ; un sentiment de réduire sa personne aux actes délinquants uniquement. A noter qu'il est possible que les agents de détention ressentent également une certaine hostilité de la part des jeunes détenus envers eux, ce qui aurait un effet sur la dynamique relationnelle.

« Il a dit "ferme-la! Ferme-la!" pis il insistait sur le "Ferme-la!". Donc à un moment, j'ai péché un câble, j'ai jeté ma fourchette, il s'est levé, j'ai commencé à l'insulter "toi t'es un chien de la casse" tout ça, nanani, "cellule". Mais après, je suis trop malin, parce qu'il est venu s'excuser »

Tom

Les données actuelles ne permettent pas de vérifier suffisamment cette influence mutuelle de représentations de l'autre, à l'exception des propos amenés par Tom ; un échange verbal relativement violent entre les deux personnes.

Nous avons donc tenté de comprendre, à quelques égards, le sens que donnent les participants à leurs expériences, passées et présentes, sur la base des relations aux autres et à l'environnement. Mais, lorsque les contrôles sociaux, formels et informels, ont été défaillants pour certains adolescents, quelles peuvent être les projections d'avenir des auteurs de comportements délinquants ?

3. Projets d'avenir : quelles ressources et barrières perçues pour la réalisation d'une activité professionnelle ?

L'intérêt était également de comprendre comment des jeunes, ayant commis des actes délinquants, se projettent dans l'avenir et quelle représentation future se font-ils d'eux-mêmes. En effet, un projet d'avenir s'inscrit dans le temps, « il vise un futur et s'établit sur une mise en perspective du passé et du présent » (Boyer, 1995, p.117). De plus, seront rapportées quelques ressources et barrières, perçues par les répondants, pour pouvoir répondre notamment à un projet d'avenir professionnel.

3.1. Les projets à réaliser en tant que tels : entre une trajectoire normative et une trajectoire délinquante.

Tous les participants soulèvent une motivation relativement prononcée à réaliser une formation en sortant de leur détention carcérale. Ils évoquent notamment l'ambition d'avoir une source de revenu légale, de « reprendre leur vie en main » et d'obtenir un diplôme. Ce qui soulève une référence à la « normalité », décrite pour une vie réglée autour d'une activité professionnelle (Liwerant, 2001). De plus, l'autonomie et l'indépendance semblent être des modes de fonctionnement importants pour eux à

acquérir, ce qui confirme les apports d'Erikson (1976) dans sa théorie du développement psychosocial, qui suggère que ces deux dynamiques sont particulièrement dominantes pour le passage de l'adolescence à l'âge adulte.

« Que je ne fasse plus aucune connerie quoi et me rendre. Et ben de... d'avoir un travail, de travailler, gagner, comme je vous ai dit, mon... mes sous quoi et légalement, sans devoir casser une vitrine pour prendre de l'or ou je ne sais pas, des trucs comme ça quoi. Et après... ben avoir un papier quoi, un CFC. Ah là, ma mère, elle serait... ça serait la femme la plus heureuse du monde ».

Sébastien

« C'est ne pas recommencer à fumer, changer de fréquentations, enfin ouais, juste de traîner avec T. tout ça, pis ouais, arrêter toutes mes conneries quoi, travailler. J'espère que j'aurais un travail [...] j'espère que ça ira mieux, enfin, mieux que maintenant enfin, qu'avant ».

Romain

« Pas que je continue comme mes potes là, à 25 ans, à fumer, à boire du whisky, tout ça, l'après-midi pis à ne rien foutre de leur vie, sans CFC, sans rien. C'est maintenant qu'il faut que... ça se fassent les choses bien. (3.0). Les faire maintenant. Je me dis, du moment que j'ai le CFC, après, je peux glander tout ce je veux ».

Cyril

« Inch'Allah, je me vois bien, travail, voiture, j'habite seul, je rends visite à mes parents chaque semaine. J-... Inch'Allah, j'ai une copine, je vis bien. J'espère, franchement, je me vois vraiment comme ça. Et j'ai même dit à des potes à moi, j'ai dit "les gars, à 25 ans, on se revoit, on doit tous être en mode taf, formation dans la poche, voiture, on part en vacances, chacun a son argent, il n'y en a pas un qui va aider l'autre, et tout, on est tous bien dans notre vie". Parce que quand on voit des grands du quartier, ils ont 23-24 ans, ils sont toujours en chien, il n'y en a pas un qui a commencé la formation, c'est tendu. Ça donne... ça donne une leçon ».

Tom

Les termes utilisés par les différents participants comme « me rendre », « arrêter toutes mes conneries », « se fassent les choses bien » et « ça donne une leçon » soulignent non seulement une volonté d'arrêter leur trajectoire délinquante mais également, d'essayer d'intérioriser les normes valorisées et dominantes, en s'intégrant notamment sur le marché du travail, et en occupant son temps de manière plus adéquate (Liwerant, 2001).

Certains participants ont néanmoins dit qu'ils continueraient leur voie dans la délinquance, principalement comme activité secondaire ; une activité annexe à leur formation ou profession.

« En fait, si je n'avais tout simplement pas commencé à braquer, ça aurait été mieux pour moi. Mais là, vu que je suis déjà dans le truc euh... autant continuer [...] je n'ai pas envie de changer en fait, c'est ça le truc ».

Mathieu

Au niveau des projets d'avenir plus larges, certains répondants ont également rapporté le souhait d'avoir un logement à eux, ce qui colore une nouvelle fois cette aspiration à l'indépendance et autonomie (Erikson, 1976), d'avoir une copine ainsi que de fonder une famille plus tardivement dans leur parcours. Dans une étude de Warr (1998), il a été montré que les individus s'engageant dans des relations romantiques et de parentalité abandonnaient plus aisément les activités délinquantes ; en effet, ces nouvelles relations offrirait notamment, l'opportunité de se détacher des pairs influençables dans la délinquance. De ces observations, nous pouvons alors suggérer que les jeunes interrogés ont finalement bien reçu et intégré certaines valeurs sociales, comme celle du travail, et que les différentes socialisations ont eu leur effet dans ce domaine-là (Liwerant, 2001).

3.2. [Barrières perçues à la réalisation d'un projet professionnel : entre tentation et estime de soi basse.](#)

Malgré la volonté pour certains participants à s'engager professionnellement après leur détention carcérale, ils soulèvent quelques difficultés potentielles pour s'y engager et le réaliser, comme la tentation d'adopter à nouveau des comportements à risque et délinquants.

« Peintre, la première année je gagne quoi? Je gagne 600 francs quoi. Donc, du coup, il y a la tentation de... de faire du ma-, de faire quelque chose de mal pour gagner plus. »

Sébastien

« Là c'est beau, là je peux dire que j'arrête les délits mais demain, je suis dehors, il y aura la tentation. Ici il y a la tentation de quoi? En paysagisme, tu sors le tracteur? ».

Martin

« Après, je pense à la prison, je me dis "non, je n'ai pas envie d'aller en prison moi". Pour ça, dès que je sors d'un côté, si je trouve un travail sûr, moi je me mets en mode taf. (3.0). Après, je ne vais pas... pfff... faire comme ça des promesses (3.0) parce que... ça devient une addiction hein. Moi, au bout d'un moment, ça devenait une addiction, je ne vous cache pas. Après, il y a beaucoup de gens, ils vont vous parler... ils vont vous raconter des bobars mais, moi je ne vous cache pas, à une période, je me mettais vraiment bien quand même. »

Tom

« Pis je sais qu'il faut avoir une occupation dans la vie. Genre là, je vais avoir mon apprentissage et le sport le soir, au moins, ça m'occupe parce que quand tu n'as rien et que tu glandes toute la journée, t'es plus tenté à fumer et à faire des conneries quoi. ».

Michael

Certains participants s'attendent à rencontrer des difficultés à trouver une place d'apprentissage après leur incarcération. Ainsi, au vu de l'indépendance et l'autonomie auxquelles ils aspirent à leur âge, les impératifs économiques tendraient à la ré-adoption de comportements illicites pour y répondre (Born, 2003). En ce sens, certains répondants rapportent que s'ils ne trouvent pas une occupation rémunérée, il faudrait bien trouver un autre moyen pour avoir de l'argent afin de subvenir à leurs besoins ; et ce moyen consisterait en la récurrence de leurs conduites délinquantes. Ces constats font échos aux apports de Liwerant (2001) qui observe chez les jeunes « un lien inexorable entre non-emploi et récurrence » (p. 95). Dans les propos de Sébastien « faire quelque chose de mal pour gagner plus », nous pouvons proposer une stratégie d'adaptation à certaines valeurs de la société, basées sur le consumérisme par exemple. En effet, d'une part, Sébastien reconnaît qu'il porte atteinte à la société en commettant des délits mais, en même temps, cela permettrait de répondre à des besoins matériels, qui soulignent l'importance du prestige et du pouvoir (Moffitt, 1993).

Une autre difficulté à s'engager dans une activité professionnelle par la suite semble résider dans l'estime de soi négative. Comme le soulèvent Zimbardo et Boyd (1999), l'estime de soi, si elle est négative, peut constituer un frein à la réalisation d'un projet.

« Je n'ai rien réussi de bien jusqu'à maintenant ».

Sébastien

« Je baisse vite les bras. [...] Là, je suis en train de travailler là-dessus, pour trouver la confiance ».

Romain

« Déjà, la confiance, je ne sais pas comment je l'ai perdue. J'ai... je ne croyais en plus rien, j'ai... je ne sais pas comment expliquer, c'est toujours, ça c'est toujours le sujet qui... je n'ai toujours pas trouvé de réponse ».

Elena [Ancienne délinquante juvénile]

Dans ces extraits, un manque de sentiment de réussite et de confiance en soi semble dominer. Ces appréciations négatives soulèvent une forme d'insatisfaction au niveau de la création et de la concrétisation des buts passés, qui traduiraient une mise en péril potentielle de futures aspirations (Guichard & Falbierski, 1994). Cette estime de soi basse pourrait être mise en lien avec des lacunes scolaires que rapporte Bastien, un des rares participants à avoir soulevé d'autres barrières possibles à la réalisation du projet professionnel que celles de la tentation et de l'estime de soi.

« Bien sûr que j'ai essayé de chercher du travail hein. Mais avec un casier judiciaire de voleur, on va se dire "non mais attends, lui il va venir au chantier, il va nous voler tout le matériel" donc, ça devient un peu plus compliqué. Là, j'ai pris la décision, maintenant que j'ai le casier vierge, à partir de là, je me dis que j'aurais peut-être plus de chances pour trouver un boulot. Donc, on va se calmer. [...] Un casier vierge. Ce dont j'ai maintenant et (3.0) quand même des connaissances scolaires, ce que je n'ai pas vraiment. Ce que je regrette d'ailleurs. On me l'a dit souvent "plus tard, tu vas regretter. Plus tard, tu vas regretter", ça rentrait là, ça sortait là, et... c'est venu maintenant, je me dis que franchement, si j'avais pu retourner en arrière... je l'aurais fait. [...] Je ne voyais pas d'intérêt en fait moi. Je ne pensais pas à l'avenir. »

Bastien

Il évoque ici une faiblesse d'apprentissage scolaire bien ancrée et influente pour son avenir. Il verbalise même des regrets de ne pas avoir suffisamment profité du cadre

scolaire pour développer des connaissances et compétences et de ne pas avoir questionné son avenir. Comme le rapporte Guichard (1992), le système scolaire représente un dispositif social de structuration qui permet aux individus, par exemple, d'avoir des représentations de soi d'avenir dans un rôle professionnel. Ainsi, toujours selon cet auteur, les jeunes confrontés à un échec scolaire ou à une exclusion précoce de l'école tendraient à se percevoir comme dénués de qualités ou de compétences et, par conséquent, à être pessimistes dans l'accomplissement d'un projet professionnel. Par ailleurs, Bastien rapporte également que jusqu'à sa majorité atteinte, son casier judiciaire, chargé de condamnations, pouvait défavoriser l'obtention d'un emploi ; une discrimination à l'accès sur le marché du travail pourrait découler de son étiquette de « voleur » (Becker, 1963). Mais, à présent qu'il est majeur et en possession d'un casier judiciaire vierge, il disposerait d'un désavantage en moins dans son actif pour la concrétisation de son projet professionnel.

Les deux anciens détenus interrogés au cours de ce travail soulèvent d'autres obstacles, tels que la pauvreté d'un CV, les acquis de l'anglais, l'absence de diplôme scolaire et les refus de postes.

« J'ai fini en 8ème, normalement, ils [établissement d'éducation de la petite enfance] prennent plus de gens du 9ème, qui ont fini l'école, des choses comme ça. [...] C'est un peu compliqué. Les CV, les choses comme ça, c'est moi qui fais. [...] J'essaye de trouver sur Internet, des choses comme ça, c'est compliqué. [...] Chez moi j'ai des livres encore, des fois, je suis en train de lire et j'essaye d'apprendre l'anglais, c'est une langue que j'aime beaucoup. Mais, si je pouvais retourner à l'école, j'aurais tout de suite accepté. »

Elena [Ancienne délinquante juvénile]

Ces barrières, perçues par Elena, suggèrent qu'elle a été concrètement confrontée à la recherche active d'une place d'apprentissage et aux difficultés que cela engendre. En effet, huit mois après la sortie de son placement, elle se retrouve sans activité professionnelle ni formation pour le moment. Un temps qui peut affaiblir l'énergie à emprunter des chemins plus adéquats et attendus dans la société que dans sa vie ultérieure.

3.3. [Les ressources perçues à la réalisation d'un projet professionnel : entre soutien de l'entourage et responsabilités liées à l'atteinte de la majorité légale.](#)

Les barrières soulevées par les participants, ci-dessus, constituent des entraves à la réalisation de leur projet professionnel mais, il leur est également possible de faire appel à leurs ressources pour soutenir et faciliter celle-ci.

Au niveau des ressources externes, ce sont leur famille et partenaire romantique qui sont principalement évoquées.

« Qu'elle [copine] m'a toujours aidé pis ouais, moi j'ai besoin d'une fille qui m'aide comme ça ».

Romain

« Il [son copain] m'aide beaucoup à faire les recherches, des fois, quand il voit sur Internet, des choses comme ça, il me dit tout de suite. Et lui, il me soutient beaucoup. [...] J'ai trouvé une bonne idée pour moi, c'est que je puisse aller au SEMO, faire le SEMO, faire quelque chose comme ça. Parce que... au moins, je sais que là-bas, ils vont m'aider. [...] J'ai vraiment besoin de faire quelque chose, je n'en peux plus de rester sans rien faire et... il faut que je m'en sorte, il faut que je trouve quelque chose ».

Elena [ancienne délinquante juvénile]

Elena rapporte également dans son récit qu'elle s'adresse à son psychiatre pour certaines démarches dans la demande d'emploi ou de formation. Elle ajoute aussi qu'elle pourrait s'adresser aux éducateurs et éducatrices d'une institution où elle était placée, ce qui soulève une actualisation d'un réseau d'aide et d'accompagnement. Ces figures soutenant prennent toute leur importance lorsqu'une personne est en transition majeure dans sa vie.

Une autre ressource relativement particulière est soulevée par Mathieu qui consiste davantage à mettre un terme à sa trajectoire délinquante plutôt qu'à faciliter l'accès au marché du travail en tant que tel.

« Moi, à partir de 18 ans, ben je serai... je serai quelqu'un de nouveau [...] Ben la plupart de mes potes qui se sont calmés, c'est à 18 ans en fait. C'est... c'est ce passage à l'âge adul- enfin, majeur en fait, qui calme la moitié des gens. Parce que ça fait peur après hein, la prison pour les majeurs ».

Mathieu

Dans ce récit, Mathieu rapporte avoir exploré des conduites délinquantes mais, une fois la majorité atteinte, ces comportements disparaîtraient, une sorte de « délinquance passagère » (Born, 2003). Cette mise à l'arrêt de la délinquance en lien avec l'âge souligne un élément intéressant sur l'effet du contrôle social ; en effet, une certaine connaissance des sanctions attribuées une fois adulte permettrait de retenir des actes délictueux chez certains de nos participants une fois l'âge adulte atteint. À noter aussi que la majorité consiste aussi en une période où l'identité commence à se stabiliser, et où le sentiment de responsabilités sociales et affectives est plus fort (Erikson, 1959).

DISCUSSION, LIMITES ET PERSPECTIVES

Ce travail propose de mettre en lumière différentes formes de liens au travers de la socialisation des délinquants juvéniles en Suisse romande et tente d'appréhender la réussite ou l'échec de différents contrôles sociaux dans leur trajectoire de vie. Enfin, il permet de questionner leurs projets d'avenir suite à une privation de liberté. Il en résulte que les jeunes interviewés ont, pour la plupart, fait face à des difficultés relationnelles dans la sphère familiale et à un parcours scolaire chaotique. Souvent en lien avec ces deux dimensions qui soulèvent des défaillances de contrôle social informel, les jeunes rapportent avoir intégré un groupe de pairs large que constitue « la bande du quartier ». Ce groupe d'appartenance, souvent stigmatisé par la société, permet une consommation de cannabis, d'alcool ou d'autres drogues chez ces adolescents « rejetés » par d'autres groupes de pairs leur permettant d'adopter des normes et comportements plus valorisés socialement (Heaven, et al., 2008; Sussman, et al., 2007). Pour certains, des placements en foyers ont été effectués dans un but de contenir et de restaurer leurs conduites déviantes. Malgré la reconnaissance de ces vulnérabilités cumulées, quasiment tous évoquent le souhait de reprendre leur vie en main, notamment en réalisant un apprentissage après leur

sortie de prison. Néanmoins, leur période de détention ne constituerait-elle pas à son tour une nouvelle vulnérabilité à leur actif ? L'individu s'adapte à la prison mais, peut se désadapter davantage à la vie à l'extérieure (Liwerant, 2001). Par ailleurs, l'emprisonnement marque l'individu d'une nouvelle étiquette à endosser, celui du « criminel » (Becker, 1963), et des difficultés supplémentaires que cela engendre à s'intégrer adéquatement et harmonieusement dans la société. Comme l'évoque Roman (cité par Mucchielli, 2005) : « Il est contraire aux principes psychologiques fondamentaux de la prise en charge éducative et thérapeutique des adolescents de considérer l'enfermement comme une réponse éducative en soi » (p. 140). Il est alors nécessaire de penser l'accompagnement qui leur est proposé à l'intérieur d'un tel établissement mais également à l'extérieur afin de diminuer la probabilité de récidiver. Rappelons que certains participants ont mentionné que l'enfermement permettrait de faire de nouvelles connaissances dans le « monde délinquant » et amènerait à l'ambition de réadopter des conduites illicites. Étant donné le rythme bien cadré d'une telle prison, les jeunes pourraient se retrouver démunis à la sortie de leur placement institutionnel, comme le rapporte une éducatrice de cet établissement pénitencier.

« [...] ils passent de la prison où tout est cadré, tout est rythmé, nous on leur dit voilà "tu fais ça à tel moment" où finalement, ils ne décident de plus rien. Ils passent de tout ça à finalement "je sors et je fais ce que je veux... et c'est moi qui décide" donc, c'est un peu les deux extrêmes. Est-ce qu'il faudrait quelque chose entre deux qui... qui permette la transition entre le dedans de la prison et le dehors, la liberté, ça peut-être et ça, c'est vrai que ça n'existe pas. [...] ça serait un projet incroyable à mettre en place, ça c'est clair ».

Sonia [éducatrice]

Ainsi, il pourrait être bénéfique de disposer d'une structure ou unité transitoire afin d'appuyer les jeunes vulnérables et de les accompagner dans la ré-actualisation d'un réseau leur permettant non seulement de réaliser leurs projets une fois leur peine pénale achevée, mais également de se réinsérer plus généralement en intériorisant de manière plus adéquate et créative les normes sociales.

1. Limites

Toutes les vulnérabilités évoquées par les participants n'ont malheureusement pas pu être traitées et analysées dans ce travail et pourraient l'être dans un travail ultérieur. Par exemple, le rôle de la partenaire romantique pourrait être pensé comme autre agent de socialisation et garante potentielle de contrôle social informel. En effet, chez certains participants en couple, la partenaire romantique permettrait de contenir certains comportements transgressifs comme l'évoquent Mathieu et Marco.

« Après, des fois, quand je voyais ma copine, c'était plus calme et tout, parce que je ne sais pas, elle m'apaisait un peu dans le sens... Vous voyez ce que je veux dire? Du coup, c'est ça. Et ça m'a assez aidé ».

Mathieu

« Grâce à elle, je ne fais rien (rires). C'est elle qui me... qui me tient quoi ».

Marco

Concernant l'échantillon, il n'y figure que des participants hommes car aucune jeune femme n'était incarcérée au moment de la récolte de données dans l'établissement de détention pour mineurs. Il est possible que les femmes puissent rapporter d'autres sens à leurs actions et relations que les hommes dans cette population carcérale. Dans le traitement et l'analyse des données, des variables telles que la nationalité ou le type de délit commis, bien qu'évoquées durant les entretiens, n'ont pas été considérées comme facteurs explicatifs du sens donné à leurs relations, aux actes délinquants, à la détention carcérale et aux projections d'avenir. Alors que la nationalité ou l'appartenance à une classe sociale permettraient probablement de comprendre certaines valeurs défendues comme celles du modèle patriarcal.

Aussi, ce travail ne permet malheureusement pas de vérifier si les jeunes ont réalisé les projets évoqués durant leurs peines privatives de liberté. Tous les participants étaient intéressés et motivés à être réinterrogés une année après ; cependant, les règles dépendantes de l'établissement de détention, ne me permettaient pas de maintenir le

contact avec les participants. Néanmoins, les deux entretiens réalisés avec des personnes étant sorties après une privation de liberté rapportent que, après huit mois de sortie du milieu carcéral, ils n'ont pas pu réaliser le projet professionnel pensé durant leur incarcération.

Cette étude comporte d'autres limites relevant de la méthodologie et de l'analyse des données. En effet, les questions n'ont malheureusement pas été posées de la manière initialement souhaitée ; celles-ci étaient parfois directives notamment pour questionner l'influence des relations familiales et amicales. Ces défauts d'enquêtes proviennent d'une prise de distance probablement insuffisante avec mon background théorique en tête. De plus, le temps consacré aux analyses était restreint alors que d'ordinaire, le traitement de telles données est un travail de longue haleine. En ce sens, cela nécessite de questionner à plusieurs reprises les thématiques soulevées et les interprétations pouvant y être rapportées. Rien d'étonnant que j'aie rencontré la confusion à plusieurs reprises tant les interprétations et cadres théoriques peuvent être multiples.

2. Portée et perspectives futures

Ce travail comporte des données inédites de l'établissement de détention pour mineurs en Suisse romande. Il pourrait servir d'étude exploratoire et pilote pour une étude longitudinale portant sur les transitions de vie à l'âge adulte des jeunes placés dans des structures institutionnalisées durant leurs parcours. Par ailleurs, ce travail n'a pas suffisamment considéré les conduites délinquantes comme des stratégies d'existence possibles de la part des adolescents (Little, Brauner, Jones, Nock, & Hawley, 2003 ; Moffitt, 1993). Dans une étude ultérieure, il serait intéressant de questionner, par exemple, le sens donné à leurs actes délictueux mêmes car, comme le rapporte Malewska-Peyre (1997), « dans des situations de blocage des possibilités sociales, la délinquance

peut être considérée comme une stratégie revalorisante [...] une sortie de l'impasse, une possibilité de paraître, "de devenir quelqu'un" » (cité par Mucchielli, 2001, p. 7).

De manière générale, cette étude pourrait permettre d'une part, comme le proposent LeBlanc et Fréchette (1989), de promouvoir une supervision parentale, dans laquelle la communication est valorisée et, d'autre part, de solliciter une prévention, autre qu'uniquement de source policière, des conduites délinquantes des adolescents en se rendant par exemple dans les « quartiers » qu'ils investissent. Enfin, il serait bénéfique de penser une unité de prise en charge post-détention des délinquants juvéniles afin de promouvoir et favoriser leur indépendance et autonomie.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier la direction et le personnel de l'EDM qui m'a permis de réaliser ce travail en me donnant l'occasion de rencontrer des jeunes incarcérés dans cet établissement. Je remercie vivement tous les participants anonymes de cette étude qui m'ont accordé une confiance certaine et qui ont partagé des événements personnels et sensibles de leur vie. Je remercie mon directeur de mémoire, Christian Staerklé, ainsi qu'Adar Hofmann qui ont montré beaucoup de patience et de bienveillance concernant ce travail et qui m'ont guidée tant dans mes démarches méthodologiques que dans mes réflexions et mon écriture. Je remercie également mon entourage pour la relecture de mon travail, leurs conseils et leurs encouragements durant la réalisation de celui-ci. À ce soutien social : un grand merci !

Enfin, je remercie tous les artistes de musique que j'ai écoutés durant mon parcours de vie, qui représentent une autre ressource pour moi et dont certains m'ont permis d'appréhender plus aisément cette population particulière.

BIBLIOGRAPHIE

- Abdellaoui, S., & Blatier, C. (2006). En quoi les jeunes détenus se distinguent-ils des autres? *Journal du droit des jeunes*, 273(3), 43-45.
- Abrams, D., Marques, J. M., Brown, N., & Dougill, M. (2002). Anti-norm and pro-norm deviance in the bank and on the campus: two experiments on subjective group dynamics. *Group Processes and Intergroup Relations*, 5(2), 163-182.
- Albert, D., Chein, J., & Steinberg, L. (2013). The teenage brain: Peer influences on adolescent decision making. *Current Directions in Psychological Science*, 22(2), 114-120.
- Ambert, A.-M., & Gagnon, L. D. (1995). Que sait-on de l'expérience existentielle des parents des jeunes contrevenants ? *Criminologie*, 28(2), 131-142.
- Barus-Michel, J. (2005). Insécurité sociale et ordre social. Qu'est-ce qui est en jeu ? *Cahier de Psychologie Politique*, (6), [En ligne]. Accès : <http://odel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=1242>.
- Baumrind, D. (1991). Parenting styles and adolescent development. In J. Brooks-Gunn, R. Lerner & A.C. Petersen *The Encyclopedia of Adolescence* (pp. 746-758). New York: Garland.
- Becker, H. (1963). *Outsiders : Studies in Sociology of Deviance*. New York : The Free Press.
- Blanchet, A., & Gotman, A. (2007). *L'enquête et ses méthodes : L'entretien*. Paris : Armand Colin.
- Born, M. (2003). *Psychologie de la délinquance*. Bruxelles : De Boeck.
- Boyer, R. (1995). Guichard (Jean) : L'École et les représentations d'avenir des adolescents. *Revue française de pédagogie*, 111(1), 116-118.
- Brooks-Gunn J., Duncan G., Klebanov P., & Sealand N. (1993). Do neighborhoods influence child and adolescent development?, *American Journal of Sociology*, 99(2), 353-395.
- Castra, M. (2013). Socialisation. In S. Paugam *Les 100 mots de la sociologie* (pp. 97-98). Paris : Presses Universitaires de France.
- Chekroun, P., & Nugier, A. (2005). Le rôle des émotions morales dans le contrôle social : « Tu me fais honte ». *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 18, 77-97.

- Chekroun, P. (2008). Le contrôle social : les réactions à la déviance et leurs déterminants. *Revue électronique de Psychologie Sociale*, 3, 71-80.
- Claes, M. (2003). *L'univers social des adolescents*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Clémence, A., & Doise, W. (1995). La représentation sociale de la justice : Une approche des droits dans la pensée ordinaire. *L'Année Sociologique*, 45(2), 369–398.
- Cloutier, R., & Drapeau, S. (2008). *Psychologie de l'adolescence*. Montréal : Gaëtan Morin
- Cusson, M. (1983). *Le contrôle social du crime*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Cyrulnik, B. (2001). *Les vilains petits canards*. Paris : Odile Jacob.
- Deschamps, J.-C., & Devos, T. (1999) Les relations entre identité individuelle et collective ou comment la similitude et la différence peuvent covarier. In J.-C. Deschamps, J.- F. Morales, D. Paez & S. Worchel *L'identité sociale. La construction de l'individu dans les relations entre groups*, (pp. 149-167). Grenoble: PUG.
- Dishion, T. J., Andrews, D. M., & Crosby, L. (1995). Antisocial boys and their friends in early adolescence: Relationship characteristics, quality, and interactional process. *Child Development*, 66, 139-151.
- Doise, W., & Papastamou, S. (1987). Représentations sociales des causes de la délinquance : croyances générales et cas concrets. *Déviance et Société*, 11(2), 153-162.
- Doise, W. (2007). Psychologie sociale et normes de justice. *Bulletin de Psychologie*, 5(491), 389-396.
- Doron, R., & Parot, F. (2009). *Dictionnaire de Psychologie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Durkheim, E. (1922). *Éducation et Sociologie*. Paris : PUF.
- Emler, N., & Reicher, S. (1995). *Adolescence and Delinquency*. Oxford : Blackwell publishers.
- Erikson, E. (1959). Growth and Crises of the Healty Personality. In G.S. Klein, *Psychological Issues* (pp. 50-100). New York: International Universities Press.
- Erikson, E. H. (1976). *Enfance et Société*. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.
- Esterle-Hedibel, M. (2006). Absentéisme, déscolarisation, décrochage scolaire, les apports des recherches récentes. *Déviance et Société*, 1(30), 41-65.
- FSE (2016). Fédération Suisse des Echecs. Accès : <http://www.swisschess.ch>

- Garoscio, A. (2006). Représentations sociales de l'insécurité en milieu urbain. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 69(1), 33-46.
- Gell A., (1992). *The Anthropology of Time. Cultural Constructions of Temporal Maps and Images*. Oxford: Berg.
- Gibson, H. B. (1964). A Slang Vocabulary Test as an Indicator of Delinquent Association. *British Journal of Social and Clinical Psychology*, 3(1), 50-55.
- Gimenez, C., & Blatier, C. (2007). Famille et délinquance juvénile : état de la question. *Bulletin de psychologie*, 489(3), 257-265.
- Guichard, J. (1992). Échec scolaire et représentations de soi et des professions. *L'Orientation scolaire et Professionnelle*, 21(2), 149-162.
- Guichard, J., & Falbierski, E. (1994). Compétences et projets : mots vides ou concepts pertinents pour l'insertion des jeunes en difficulté ? *Carriérologie*, 5(3), 131-157.
- Haidt, J. (2003). The moral emotions. In R. J. Davidson, K. R. Scherer & H. H. Goldsmith, *Handbook of affective sciences* (pp. 852-870). Oxford: Oxford University Press.
- Hartup, W. W., & van Lieshout, C. F. M. (1995). Personality development in social context. *Annual Review of Psychology*, 46, 655–687.
- Heaven, P. C. L., Ciarrochi, J., & Vialle, W. (2008). Self-nominated peer crowds, school achievement, and psychological adjustment in adolescents: A longitudinal analysis. *Personality and Individual Differences*, 44, 977–988.
- Hirschi, T. (1969). *Causes of delinquency*. Berkeley: University of California Press.
- Husserl, E. (1947). *Méditations cartésiennes. Introduction à la phénoménologie*. Traduction française par G. Peiffer, & E. Lévinas (Éds). Paris : Vrin.
- Kolly, A. (2007). *Le rap, entre art martial urbain et mafia des cités*. Santé mentale en contexte social : multiculturalité et précarité. Belgique : Université Catholique du Louvain.
- Le Breton, D. (2002). Les conduites à risque des jeunes. *Agora débats/jeunesses*, 27(1), 34-45.
- Leblanc, M., & Fréchette, M. (1989). *Male criminal activity, from Childhood through Youth: Multilevel and Developmental Perspectives*. New York: Springer-Verlag.

- Leblanc, M. (1994). Family, School, Delinquency and Criminality, the predictive power of an elaborated social control theory for males. *Criminal Behaviour and Mental Health*, 4(2), 101-117. 7
- Lerman, P. (1967). Gangs, networks and subcultural delinquency. *American Journal of Sociology*, 73(1), 63-83.
- Little, T., Brauner, J., Jones, S., Nock, M., & Hawley, P. (2003). Rethinking aggression: A typological examination of the functions of aggression. *Merrill-Palmer Quarterly*, 49(3), 343-369.
- Liwerant, S. O. (2001). La sortie de prison des jeunes majeurs : quel lien dedans/dehors ? *Archives de Politique Criminelle*, 23(1), 93-105.
- Malewska-Peyre, H., & Tap, P. (1991). *La socialisation de l'enfance à l'adolescence*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Malewska-Peyre, H. (1997). Construction des identités et stratégies contre la dévalorisation par la xénophobie. *Migrations-Santé*, 90, 9-20.
- Marc, E., & Picard, D. (2015). *Les conflits relationnels*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Mathys, C., Hyde, L.W., Shaw, D.S., & Born, M. (2012). Deviancy and normative training processes in experimental groups of delinquent and nondelinquent male adolescents. *Aggressive Behavior*, 39(1), 30-44.
- Mayeux, L., Sandstrom, M.J., & Cillessen, A.H.N. (2008). Is being popular a risky proposition? *Journal of Research on Adolescence*, 18(1), 49-74.
- Maynard, D. W., & Clayman, S. E. (1991). The diversity of ethnomethodology. *Annual Review of Sociology*, 17, 385-418.
- Moffitt, T. E. (1993). Adolescent-limited and life-course-persistent antisocial behavior : A developmental taxonomy. *Psychological Review*, 100(4), 674-701
- Moignard, B. (2015). *L'école et la rue : fabriques de délinquance*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Morhain, Y. (2009). Adolescents criminels : une haine envieuse. In Y. Morhain, & R. Roussillon *Actualités psychopathologiques de l'adolescence*, pp. 71-108. Belgique : De Boeck Supérieur.
- Mucchielli, L. (2001). Monoparentalité, divorce et délinquance juvénile: une liaison empiriquement contestable. *Déviance et Société*, 25(2), 209-228.

- Mucchielli, L. (2001). Le contrôle parental du risque de délinquance juvénile. *Recherches et Prévisions*, 63(1), 3-18.
- Mucchielli, L. (2002). *Violences et insécurité. Fantômes et réalités dans le débat français*. Paris : La Découverte.
- Mucchielli, L. (2005). Les « centres éducatifs fermés » : rupture ou continuité dans le traitement des mineurs délinquants ? *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, 7(2), 113-146.
- Mucchielli, L. (2012). Une activité délinquante à défaut d'emploi? Quelques réflexions sociologiques. *Chroniques du Travail*, 2, 1-14.
- Noller, P., & Karantzas, G. C. (2012). *Couples and Family Relationships*. Oxford: The Wiley-Blackwell.
- Paquette, D., Laporte, L., Bigras, M., & Zoccolillo, M. (2004). Validation de la version française du CTQ et prévalence de l'histoire de maltraitance. *Santé mentale au Québec*, 29(1), 201-209.
- Paulicand, M., Blatier, C., Abdellaoui, S. & Gimenez, C. (2007). L'attachement aux parents et aux pairs des mineurs et jeunes majeurs incarcérés. In C. Blatier (Ed.), *Les troubles du comportement à l'adolescence*. Grenoble: Presses Universitaires.
- Pires A. (1997). De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales. In J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L. X. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, & A. P. Pires, *La recherche qualitative, enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 3-54). Montréal-Paris-Casablanca : Gaëtan Morin.
- Potvin, J.-P., & Tisseyre, C. (1978). *La police vue par les jeunes*. Bruxelles : Centre d'études de la délinquance juvénile.
- Poulin, F., & Chan, A. (2010). Stability and changes in children and adolescents friendships. *Developmental Review*, 30(3), 257-272.
- Renouard, J.-M. (1993). Les relations entre la police et les jeunes: la recherche en question. *Déviance et Société*, 17(4), 419-438.
- Reynaud, J.-D. (1997), *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*. Paris : Armand Colin.
- Roussillon, R. (2010). Précarité et vulnérabilité identitaire à l'adolescence. *Adolescence*, 72(2), 241-252.

- Salas, D. (2005). *La volonté de punir. Essai sur le populisme pénal*. Paris : Hachette.
- Sandstrom, M.J., & Cillessen, A. H. N. (2010). Life after high school adjustment of popular teens in emerging adulthood. *Merrill-Palmer Quarterly*, 56(4), 474-499.
- Sapin, M., Spini, D., & Widmer, E. (2007). *Les parcours de vie: de l'adolescence au grand âge*. Lausanne: PPUR.
- Scheff, T.J. (2003). Shame in self and society. *Symbolic Interaction*, 26(2), 239-262.
- Schütz, A. (1987). *Le chercheur et le quotidien*. Paris: Méridiens Klincksieck.
- Schwartz, D., & Gorman, A.H. (2011). The High price of High status: Popularity as a mechanism of risk. In A. H. N. Cillessen, D. Schwartz, & L. Mayeux (Eds.), *Popularity in the peer system* (pp. 245-272). New York, NY : The Guilford Press.
- Sherif, M., & Sherif, C. W. (1964). *Reference Groups: Exploration into Conformity and Deviation of Adolescents*. New York: Harper and Row.
- Singly de, F. (2006). *Les adonaisants*. Paris : Armand Colin.
- Skogan, W.-G. (1990). *The police and the public in England and Wales, A British crime survey report*. London: HMSO.
- Smith, J. A. (2004). Reflecting on the development of interpretative phenomenological analysis and its contribution to qualitative research in psychology. *Qualitative Research Psychology*, 1(1), 39-54.
- Staerklé C. (2008). Déviance et attitudes disciplinaires : une approche représentationnelle. *Revue électronique de Psychologie Sociale*, (3), 57-69.
- Steinberg, L. (2001). We know some things: Parent-adolescent relationships in retrospect and prospect. *Journal of Research on Adolescence*, 11(1), 1-19.
- Steinberg, L., & Monahan, K. C. (2007). Age differences in resistance to peer influence. *Developmental Psychology*, 43(6), 1531-1543.
- Steinberg, L., Lamborn, S. D., Darling, N. Mounts, N. S., & Ornbush, S. M. (1994). Over-time changes in adjustment and competence among adolescents from authoritative, authoritarian, indulgent, and neglectful families. *Child Development*, 65(3), 754-770.

- Stormshak, E. A., Bierman, K. L., Bruschi, C., Dodge, K. A., & Coie, J. D. (1999). The relation between behavior problems and peer preference in different classroom contexts. *Child Development*, 70(1), 169-182.
- Susini, J. (1966). Éléments d'une analyse sociologique de la police à travers son image dans l'opinion publique. *Revue de sciences criminelles et de droit pénal comparé*, (2), 392-397.
- Sussman, S., Pokhrel, P., Ashmore, R. D., & Brown, B. B. (2007). Adolescent peer group identification and characteristics: A review of the literature. *Addictive Behaviors*, 32(8), 1602–1627.
- Tajfel, H. (1982). *Social Identity and Intergroup Relations*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme.
- Taylor, S. E., & Brown, G. (1988). Illusions and well-being : A social-psychological perspective on mental health. *Psychological Bulletin*, 103(2), 193-210.
- Trommsdorff, G., & Lamm, H. (1980). Future orientation of institutionalized, noninstitutionalized delinquents and nondelinquents. *European Journal of Social Psychology*, 10(3), 247-278.
- Vacheret, M. (2002). Relations sociales en milieu carcéral. Une étude des pénitenciers canadiens. *Déviance et Société*, 1(26), 83-104.
- Vygotsky, L. S. (1978). *Mind in Society*. Cambridge: Harvard University Press.
- Walzer, M. (1970). *Obligations*. Cambridge: Harvard University Press.
- Warr, M. (1998). Life-Course Transitions and Desistance from Crime. *Criminology*, 36(2), 183-215.
- Yvoret, E. (2000). *Le centre spécial d'observation de l'Education surveillée de Fresnes de 1958 à 1979: établissement éducatif ou prison?* Mémoire de maîtrise d'histoire, Université Paris 7.
- Zimbardo, P. G., & Boyd, J. N. (1999). Putting time in perspective: A valid, reliable individual differences metric. *Journal of Personality and Social Psychology*, 77(6), 1271-1288.

ANNEXES

Canevas d'entretien

Dimensions	Questions directrices
Relations familiales	<ul style="list-style-type: none"> - Comment décrieriez-vous votre famille ? - Comment décrieriez-vous les liens avec votre famille ? - Quelle est la fréquence de visite des membres de votre famille ? Quelle importance y accordez-vous ?
Relations groupes de pairs	<ul style="list-style-type: none"> - Si vous deviez me citer 3 ami-e-s proches, qui seraient-ils ? (Donner des noms fictifs → Juste comprendre relations et origine, âge, sexe des ami-e-s). - Comment décrieriez-vous les liens avec vos ami-e-s? - Quelle est la fréquence de visite de vos ami-e-s ? -
Engagement scolaires pré-détention	<ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les souvenirs que vous gardez de l'école ? - Comment décrieriez-vous votre place à l'école et l'intérêt que vous y accordiez ?
Perceptions de Soi	<ul style="list-style-type: none"> - Si je vous demandais de vous décrire personnellement, comment vous voyez-vous personnellement ? (au-delà question « qui suis-je ») - (De manière générale, êtes-vous satisfait de votre parcours ?)
Expériences d'injustice et justification du système	<ul style="list-style-type: none"> - Comment décrieriez-vous le système judiciaire suisse de manière générale ? - Avez-vous l'impression qu'au cours de votre vie, quelque chose ou des personnes vous ont empêché de réaliser un souhait ? - Comment y avez-vous fait face ? - Que pensez-vous que vous feriez si cela se reproduisait à l'avenir ? - (Avez-vous le sentiment d'avoir été victime d'injustices ? Lesquelles ?)
Projets d'avenir (& Réussites/échecs)	<ul style="list-style-type: none"> - (Pensez à ce qui s'est déroulé dans votre vie... Pouvez-vous me citer une réussite ou fierté que vous avez vécue ainsi qu'un échec ou une déception ?) - À présent, si vous deviez vous projeter dans l'avenir, comment vous voyez-vous par exemple dans 5 ans ? - Quel serait le projet le plus important que vous aimeriez réaliser dans les années à venir ? - À votre avis, quels seraient les facteurs qui vous permettraient d'atteindre cet objectif ? - (Est-ce qu'il y aurait un âge idéal pour commencer à travailler ? Lequel ?)

Calendrier de vie

Années	Naissance	Lieux de vie	Cohabitation	Formation	Événements importants dans la famille (naiss., mariages, divorces, ...)	Relations importantes (amicales/ amoureuses)	Santé (chutes importantes, troubles divers...)	Événements importants (positifs/négatifs)
1996								
1997								
1998								
1999								
2000								
2001								
2002								
2003								
2004								
2005								
2006								
2007								
2008								
2009								
2010								
2011								
2012								
2013								
2014								
2015								
2016								

FICHE D'INFORMATION

Responsable de recherche

M. Christian Staerklé, professeur à l'Université de Lausanne.

Chercheuse

Fitore Daka, étudiante en Master de Psychologie sociale et interculturelle.

Projet

Recherche de Master en Psychologie sociale : « Délinquants juvéniles : quelles attentes pour le futur et quelles sont les ressources perçues pour la réalisation de leurs projets d'avenir ? »

Objectifs

Il s'agit d'identifier les ressources déployées –voire nécessaires– pour réaliser un projet d'avenir professionnel dans un contexte de vulnérabilités cumulées : les délinquants juvéniles.

De plus, un intérêt sera également porté sur les récits des professionnel-le-s de l'établissement (directeur – éducateur/rice – agent.e de détention) sur leurs relations avec les jeunes délinquants ainsi que leurs représentations quant à leur passé/avenir.

Pour ce faire, plusieurs dimensions seront traitées avec les participants.

Participation

Participer à un entretien de recherche lors duquel il s'agira de répondre à des questions liées à des thématiques précises : les projets d'avenir, les relations familiales, les relations avec les pairs, l'engagement scolaire pré-détention ainsi que les expériences d'injustices et justification du système.

Le participant peut refuser de répondre à une des thématiques s'il le souhaite.

Afin de faciliter l'analyse des données, l'entretien sera enregistré. Toutes les informations transmises seront traitées de manière **confidentielle** et les entretiens seront retranscrits de manière **anonyme**. En ce sens, aucune information permettant d'identifier les participants ne sera visible.

L'entretien dure entre 60 et 90 minutes. Toutefois, le participant peut interrompre/suspendre sa participation à tout moment, sans justifications de sa part.

Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse électronique suivante : fitore.daka@unil.ch

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Projet

Recherche de Master en Psychologie sociale et interculturelle : « Délinquants juvéniles : Quelles attentes pour le futur et quelles sont les ressources perçues pour la réalisation de projets d'avenir ? ».

Responsable de recherche

M. Christian Staerklé, professeur à l'Université de Lausanne.

Chercheuse

Fitore Daka, étudiante en Master de Psychologie Sociale et Interculturelle.

1. J'ai été informé de la nature et des buts de ce projet de recherche, ainsi que de son déroulement.
2. Ma participation à cette étude est volontaire et je peux me retirer à tout moment.
3. Les données de cette étude seront traitées en toute **confidentialité** et elles ne seront utilisées qu'à des fins scientifiques.
4. J'ai pu poser toutes les questions voulues concernant ce projet et j'ai obtenu des réponses satisfaisantes.
5. J'ai lu le présent formulaire et je consens volontairement à participer à cette étude.

Nom, prénom (du participant)

date

signature

.....

.....

.....

Nom, prénom (de la chercheuse)

date

signature

.....

.....

.....

Tableaux d'analyse : Classification par thématiques repérées dans les discours des participants

Relations et événements passés			
Items : « Comment en êtes-vous arrivés à commettre des délits ? »			
Dimensions	Sous-dimensions (ou explications de la dimension principale)	Exemple : illustration extrait	Fréq.
Famille	Séparation parents	« <i>Le divorce de mes parents</i> » [Sébastien]	8
	Relations aux parents	« <i>Je pense que c'est le manque de père qui m'a amené ici. Je ne lui mets pas la faute dessus mais c'est que je n'ai pas été encadré, etc. J'ai été élevé seulement avec une mère donc...</i> » [Martin]	9
	Relations aux frères et sœurs	« <i>Même je crois mon premier joint ou mes premiers joints, c'était avec mon frère que je les ai fumés je pense. Mais lui, il a une très très grande influence sur ma vie hein quand même. [...] Dans le sens je dirais plutôt négatif en fait. Parce qu'il n'a jamais travaillé, il n'a jamais fait quelque chose de...</i> » [Malek]	3
	Relation à famille élargie	« <i>Elle [mère] est allée avec un nouveau gars que je ne pouvais pas voir et pis... voilà. Non vraiment pas, on se tapait, c'était un truc de fou ouais.</i> » [Michael]	4
	Détention membres de la famille (père – frère)	« <i>Il a été en prison [...] Ouais, "tel père, tel fils" "tel fils, tel père" »</i> [Bastien]	3
Pairs	Mauvaises fréquentations ; appartenance à un groupe diffus comme celui de « bande de quartier »	« <i>Certains je regrette de les avoir connus, d'avoir fait des conneries avec quoi. Parce qu'aujourd'hui, ben... ils ne me considèrent même plus quoi. Alors ouais, ça fait chier quoi et pis... quand je sortirai ben, je n'aurais plus, il n'y aurait plus... ça ne sera pas comme avant quoi, j'étais peut-être naïf avec certains, avec certaines personnes quoi. Je leur ai donné la confiance et tout, et après, par derrière, ils me la faisaient à l'envers quoi</i> » [Sébastien]	10
École	Rupture scolaire (obligatoire)	« <i>J'ai fait jusqu'à la 7^{ème} année</i> » [Sébastien]	8

	Engagement/Intérêt scolaire	« J'allais à l'école pour, même pas suivre les cours, pour... ben pour voir mes potes, pour discuter, pour... ouais, foutre la merde quoi. » [Sébastien]	10
	Relations avec enseignant-e-s	« Je me suis même battu avec un prof. » [Romain]	2
Société consumériste	Argent « facile »	« Je ne faisais rien et j'avais de l'argent. Il y avait de l'argent, je me faisais même plus d'argent qu'en apprentissage quoi. En ne faisant rien quoi, en étant assis sur un banc, attendant les clients » [Sébastien]	7
	Pouvoir d'achat plus élevé – répondre aux critères du paraître	« Ce n'est pas qu'ils n'avaient pas d'argent mes parents, enfin, ils n'étaient pas riches non mais... voilà, je n'avais pas grand-chose « Je vivais bien quand même mais voilà, je n'avais pas grand-chose. Et moi, je voulais avoir toujours plus, du luxe et tout. » [Mathieu]	7

Relations et événements présents			
Items : « Comment vivez-vous le fait d'être enfermé ici ? »			
Dimensions	Sous-dimensions (ou explications de la dimension principale)	Exemple : illustration extrait	Fréq.
Prison	Temps d'introspection	« On est enfermé, ça nous empêche de continuer dans le mal quoi, toujours plus mal. Et pis, une fois qu'on est enfermé, ben ça... ça nous permet de... de réfléchir, de... sur tout ce que l'on a fait, si c'est bien, si ce n'est pas bien. Et pis, ouais, ça nous permet de réfléchir beaucoup quoi et pis c'est... ouais, d'un côté, c'est bien comme ça, on n'est pas dehors à faire n'importe quoi. Ça nous met un stop en fait. » [Sébastien]	5
	Intensification de la colère	« Parce que Madame, ici, ça n'apporte rien, ça ne calme pas, ça ne calme personne la prison, tout le monde le sait » [Cyril]	3

Personnel de la prison	Éducateurs/trices +	« Genre M., c'est une éducatrice qu'on a en division, elle est trop cool, elle nous prend comme pour ses enfants, elle... elle est cool franchement. C'est une bonne femme. » [Michael]	7
	Éducateurs/trices -	« Si on ne parle pas, s'il n'y a pas de communication, de dialogue, c'est... ça va être la merde tout le temps quoi. Et pis ben le pire c'est qu'avec cette éduc... je ne sais pas, je m'étais déjà embrouillé avec une fois pis à cause d'eux, je suis allé au cachot. » [Sébastien]	4
	Agent-e-s de détention +	« Les gardiens, c'est les meilleurs [...] Parce que ils en n'ont rien à foutre, ils sont gentils eux [...] Moi je parle bien avec les gardiens, je m'entends bien avec les gardiens, je rigole souvent avec eux, on fait des blagues, tout ça. C'est plus avec certains éducateurs que j'ai de la peine des fois. » [Malek]	7
	Agent-e-s de détention -	« Ces vieux matons là, je ne peux le voir lui surtout. [...] Je ne sais pas, c'est un peu un raciste, je n'aime pas trop les gens comme ça. » [Michael]	6
Justice	Justice rétributive : sentiment d'injustice selon délit-sanction	« Elle est juste mais d'un autre côté, elle n'est pas très juste quoi. Je ne sais pas moi, regardez des pédophiles, ils prennent du sursis alors que je ne sais pas, un braqueur, il prend 2 ans ferme, ce n'est pas très correct quoi, je ne sais pas. » [Sébastien]	7
	Relations aux juges	« Une fois que t'es avec ces vieux gars-là, ils te voient trois fois, ils décident de ta vie là. Ces vieux juges, ces assistants sociaux là, ils m'énervent. Après, il y a des gens bien, ça je ne dis pas le contraire mais, ouais, mon juge, je ne peux pas le voir hein. » [Sébastien]	4
Famille	Visites, appels et lettres perçus positivement	« Je n'ai que deux téléphones par semaine et j'appelle mes parents et ma tante [...] Ils se font du souci pis je leur manque. Mais ça se passe bien quoi. » [Cyril]	6

	Sentiment de honte d'être emprisonné, « criminel »	« <i>Ma mère, elle est venue me voir une fois ici, pour l'instant mais, j'ai un peu la honte. C'est un peu la honte de venir me voir ici, enfin, qu'ils viennent me voir ici. Je ne fais pas trop le malin dans le parler. Même déjà de les appeler, des fois, c'est tendu. (3.0). Je ne sais pas, je n'aime pas que mes parents aient cette image de moi, que je suis en prison, tout ça.</i> » [Cyril]	4
Partenaire romantique	Visites, appels et lettres perçus positivement	« <i>C'est ça qui est bien aussi, elle [copine] ne m'a pas lâché parce que je suis en prison. Ça ne doit pas être facile pour elle non plus hein. (3.0).</i> » [Michael]	5
	Insécurité relationnelle	« <i>Je ne sais pas ce qu'elle fait et tout, je ne sais pas où elle est, je ne sais pas ce qu'elle fait, donc, je préfère ne pas penser à ça quand je suis ici. [...] je me fais des idées et tout.</i> » [Romain]	3
Pairs	Visites, appels et lettres perçus positivement	« <i>Quand ils viennent me visiter, après la visite, ben je suis bien [...] ils sont là pour moi quoi et ça me motive</i> » [Sébastien]	6
	Abandon/tri des pairs	« <i>Il n'y a pas sur les 30 que je peux compter, après, il y en entre 4 ou 5. En fait, c'est depuis que je suis ici que j'ai remarqué qui sont les vrais et qui m'écrit. Mais euh ouais... j'ai décidé, je me suis dit que j'allais faire un tri avec tout le monde</i> » [Martin]	7
École	Nouvelles acquisitions de base	« <i>On travaille des choses ben que... que je n'ai pas apprises à l'école parce que j'ai quitté l'école un peu tôt quoi. Donc, du coup, elle m'apprend un peu les bases, des trucs comme ça, qui pourront me servir dans mon futur métier que je vais faire quoi.</i> » [Sébastien]	1
	La prison comme école du crime	« <i>Madame, "la prison, c'est l'école du crime". C'est ici que je vais pouvoir trouver encore de meilleurs contacts, des meilleurs trucs, des kilos moins chers et des plans à faire, je ne sais pas, plein de trucs. C'est ici, Madame, qu'on fait ça.</i> » [Cyril]	2
Limitation cigarettes	Les pauses cigarettes sont déterminées (heures précises) et c'est 5 cigarettes par jour au maximum.	« <i>Là, j'ai 5 cigarettes par jour, j'ai 18 ans, qu'est-ce qu'ils veulent contrôler mes cigarettes? Mon père, il ne fait pas ça, qu'est-ce qu'ils veulent contrôler mes cigarettes? (3.0). Ça c'est... c'est totalement con. (3.0). Mais bon, c'est le règlement de la prison pis voilà.</i> » [Bastien]	7

Anniversaire	Fêter son anniversaire en prison – difficile	« <i>J'ai 18 ans et je les ai faits ici. [...] Ça, c'est un événement marquant, ça.</i> » [Bastien]	3
Musique	Écouter – écrire des textes permet de penser à autre chose	« <i>J'ai la musique qui est là aussi. On a une radio, on peut avoir des CD's. Au moins, qu'il y ait la musique, ça va quoi, c'est déjà un point en plus pour euh... je ne sais pas comment dire, un peu oublier qu'on est là</i> » [Cyril]	3

Relations et événements futurs			
Items : « <i>Quel est le projet d'avenir le plus important à réaliser pour vous en sortant d'ici ?</i> » ; « <i>Comment vous vous voyez dans 5 ans ?</i> » et « <i>Selon vous, qu'est-ce qui permettrait/empêcherait de réaliser ce projet ?</i> »			
Dimensions	Sous-dimensions	Exemple : illustration extrait	Fréq.
Projets évoqués	Arrêter les « conneries »	« <i>C'est ne pas recommencer à fumer, changer de fréquentations, enfin ouais, juste de traîner avec T. tout ça, pis ouais, arrêter toutes mes conneries quoi</i> » [Romain]	10
	Ré-adoption d'actes délinquants	« <i>En fait, si je n'avais tout simplement pas commencé à braquer, ça aurait été mieux pour moi. Mais là, vu que je suis déjà dans le truc euh... autant continuer [...] je n'ai pas envie de changer en fait, c'est ça le truc</i> » [Mathieu]	5
	Formation – profession	« <i>Trouver une place d'apprentissage si j'arrive et ben là, finir mon apprentissage, avoir un papier quoi et voilà.</i> » [Sébastien]	11
	Voyages	« <i>Là, il vient d'avoir son permis de voiture. Il veut qu'on fasse un voyage les deux. Dès que je sors d'ici, c'est le premier truc qu'on va faire. [...] On a envie de visiter la cité de Marseille</i> » [Bastien]	8
	Appartement	« <i>C'est la liberté [de vivre dans un studio]. C'est une autre sorte de liberté, je n'ai personne sur le dos à me dire "il est 22h, éteins ton téléphone et vas te coucher" ou "éteins la télé, vas te coucher" [...] je pourrais inviter mes potes, etc.</i> » [Martin]	7
	Mise en couple – parentalité	« <i>Aussi fonder une famille, avec une fille bien quoi, une fille que j'ai confiance en elle, je sais qui ne me trahira pas quoi, avoir des gosses</i> » [Sébastien]	5
	Achat de véhicule	« <i>En tout cas c'est ce que je veux, que je veux avoir le permis... avoir ma Merko et voilà</i> » [Martin]	4

	Sport	« Normalement là, soit cette année, soit l'année prochaine, je vais essayer de partir à X. pour faire du hockey là-bas. » [Bastien]	3
	Partenaire romantique	« Elle m'a toujours aidé pis ouais, moi j'ai besoin d'une fille qui m'aide comme ça » [Romain]	4
	Famille	Interviewer <i>Est-ce qu'il y aurait des choses ou même des gens qui vous aideraient à y parvenir?</i> Romain <i>Ouais, ma famille déjà.</i>	3
Barrières	Tentation	« Peintre, la première année je gagne quoi? Je gagne 600 francs quoi. Donc, du coup, il y a la tentation de... de faire du ma-, de faire quelque chose de mal pour gagner plus. » [Sébastien]	5
	Estime de soi basse	« Je n'ai pas assez confiance en moi [...] je baisse vite les bras [...] Là, je suis en train de travailler là-dessus, pour trouver la confiance » [Romain]	4
	Casier judiciaire	« Après, j'ai... bien sûr que j'ai essayé de chercher du travail hein. Mais avec un casier judiciaire de voleur, on va se dire "non mais attends, lui il va venir au chantier, il va nous voler tout le matériel" donc, ça devient un peu plus compliqué. Là, j'ai pris la décision, maintenant que j'ai le casier vierge, à partir de là, je me dis que j'aurais peut-être plus de chances pour trouver un boulot. Donc, on va se calmer. » [Bastien]	3
	Autres difficultés liées aux postulations (CV pauvre ; Pas de diplôme CO)	« Fait chier que je n'ai pas eu le diplôme. C'est ça qui me bloque un peu dans mes recherches aussi parce qu'ils le demandent ». [Martin]	4